



Guide-conseils architectural sur le **bâti rural** de la **vallée de Munster**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LUTTENBACH-PRÉS-MUNSTER

3A2- ANNEXE AU RÈGLEMENT

**P.L.U. approuvé par délibération
du Conseil Municipal le 24 mars 2017**

Le Maire



SOMMAIRE GÉNÉRAL

CARTOGRAPHIE	page 4
AVANT-PROPOS	page 5
INTRODUCTION	page 6
RECONNAÎTRE LE BÂTI	page 11
LE BÂTI DE VILLAGE	
La maison dans le village, le village dans le paysage	page 12
La maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations	page 16
LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION	
Habitation et grange	page 20
TYPE 1 : habitation et grange juxtaposées	page 25
TYPE 2 : habitation et grange en L	page 27
TYPE 3 : habitation et grange distinctes	page 29
LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION	
Volumétrie et structure	page 31
Accès et organisation intérieure	page 33
Composition et ouvertures en façade	page 36
Charpente, couverture	page 39
LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE	page 42
LES MARCAIRIES	page 51
Dans le paysage	page 52
Type et fonction du bâti	page 57
LES MATÉRIAUX	page 63
LES MATÉRIAUX : LE BOIS	
Le bardage	page 64
Les menuiseries : portes, fenêtres et volets	page 66
LES MATÉRIAUX : LA PIERRE	
Moellons et pierre de taille	page 69
LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT	
Enduits et couleurs	page 71



SOMMAIRE GÉNÉRAL

RESTAURER ET ENTRETENIR LE BÂTI	page 74
LE BOIS	
Le bardage	page 75
Les menuiseries extérieures : portes, fenêtres et volets	page 77
CHARPENTE, COUVERTURE ET ZINGUERIE	page 81
LA PIERRE : la pierre de taille	page 84
LES ENDUITS : mise en œuvre et finitions	page 87
 TRANSFORMER ET AGRANDIR	page 92
CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADE	page 93
AGRANDIR L'HABITATION :	
Utiliser les combles	page 96
Utiliser la grange	page 98
 ANNEXES	page 104
LEXIQUE	page 105
BIBLIOGRAPHIE	page 117
CONCEPTION	page 119
PARTENAIRES ET ADRESSES UTILES	page 120



SOMMAIRE GÉNÉRAL

RESTAURER ET ENTRETENIR LE BÂTI	page 74
LE BOIS	
Le bardage	page 75
Les menuiseries extérieures : portes, fenêtres et volets	page 77
CHARPENTE, COUVERTURE ET ZINGUERIE	page 81
LA PIERRE : la pierre de taille	page 84
LES ENDUITS : mise en œuvre et finitions	page 87
 TRANSFORMER ET AGRANDIR	page 92
CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADE	page 93
AGRANDIR L'HABITATION :	
Utiliser les combles	page 96
Utiliser la grange	page 98
 ANNEXES	page 104
LEXIQUE	page 105
BIBLIOGRAPHIE	page 117
CONCEPTION	page 119
PARTENAIRES ET ADRESSES UTILES	page 120



CARTOGRAPHIE



Mention copyright de la carte : M. Vuillermoz / Hémisphères Conseil

PÉRIMÈTRE

La Communauté de Communes de la Vallée de Munster regroupe les seize communes du canton de Munster : Breitenbach, Eschbach-au-Val, Griesbach-au-Val, Gunsbach, Hohrod, Luttenbach, Metzeral, Mittlach, Mühlbach-sur-Munster, Munster, Sondernach, Soultzbach-les-Bains, Soultzeren, Stosswehr, Wasserbourg et Wihr-au-Val.



AVANT-PROPOS

LE GUIDE DU BÂTI RURAL

Pourquoi un tel guide ?

Dans nos vallées, à flanc de montagne et sur les chaumes, l'activité rurale traditionnelle a créé de magnifiques fermes, des granges, des marcairies dans des villages et au milieu de paysages ouverts exceptionnels. Mais l'agriculture représente à présent moins de 5 % des activités exercées par les habitants de la vallée. La nature et la fonction des constructions ont, en conséquence, profondément changé.

Faut-il pour autant démolir et laisser tomber en ruines le patrimoine rural et créer de nouveaux paysages correspondant aux seuls besoins de fonctionnement d'aujourd'hui ? Il serait aussi absurde de refuser toute évolution de nos paysages que de raser les témoignages d'un tel passé.

Pour répondre à la demande en logements, les villages ne peuvent s'étendre indéfiniment sur les rares terrains plats nécessaires aux agriculteurs et aux éleveurs encore actifs.

Les métiers du tourisme doivent également pouvoir continuer à faire valoir des paysages recherchés et préservés.

Et nous n'aimons pas que notre cadre de vie se vide de ce qui constitue l'âme de notre environnement quotidien.

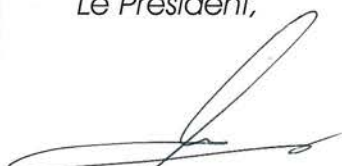
La Communauté de Communes de la Vallée de Munster a décidé de faire procéder à une reconnaissance approfondie de l'existant et de s'entourer des meilleurs conseils pour entretenir et restaurer le bâti rural de la vallée et, le cas échéant, pour le transformer, l'agrandir et l'adapter à de nouvelles fonctions.

Ce document présente une analyse et propose des fiches conseils dont chacun pourra s'inspirer pour respecter un patrimoine inestimable.

Le passé est habitable, le passé est aussi contemporain.

La Communauté de Communes de la Vallée de Munster est à vos côtés pour construire cette nouvelle réalité.

Le Président,



Marc GEORGES

Le responsable du groupe de travail
"Guide-conseils architectural",



Jean-Marc MAEHLER



INTRODUCTION

L'objectif de ce guide-conseils est de maintenir et de mettre en valeur l'identité paysagère et architecturale de la vallée de Munster tout en permettant de l'ajuster à des besoins contemporains.

Il ne s'agit pas de transformer la vallée en "écomusée" mais de tirer parti du bâti traditionnel tout en le respectant pour l'adapter à de nouveaux usages en utilisant ses potentiels de transformation, ses qualités de volumes et d'espaces.

Et, pour le transformer en le respectant, il faut d'abord le comprendre. Comprendre sa logique d'usage, de construction, de matériaux, ...

La démarche permet aussi de révéler ou de redécouvrir les qualités d'un patrimoine banalisé par un regard quotidien.

Elle s'inscrit dans la continuité de la réflexion engagée dans le cadre du Plan de Paysage mis en place en 1997, avec l'objectif de proposer une méthode et des outils aux habitants permettant de respecter le patrimoine tout en le transformant.

Les enjeux sont importants : l'adaptation et la réhabilitation du bâti traditionnel vont permettre d'éviter la banalisation et la standardisation du bâti et du cadre de vie, de mettre en valeur et de préserver la nature et les qualités particulières des paysages de la vallée qui font sa renommée et sa qualité de vie.

En résumé, il s'agit de comprendre pour transformer sans détruire.



INTRODUCTION

Ce guide ne présente aucun caractère réglementaire et ne dispense pas des formalités administratives nécessaires.

En particulier, il ne préjuge pas des décisions de l'administration et les conseils sont donnés sous réserve de l'application des droits des sols et des documents d'urbanisme.

Dans tous les cas, le recours aux professionnels pourra utilement compléter les informations données.



INTRODUCTION

MODE D'EMPLOI DU GUIDE

Ce guide s'articule en deux parties complémentaires :

1. - une analyse du bâti sous le titre "reconnaître le bâti". Elle donne des bases de compréhension et de connaissance. Il ne s'agit pas de faire un inventaire du bâti de la vallée mais de donner des indices et des repères, regroupés sous forme de thèmes, pour comprendre quels sont les enjeux liés à sa transformation.

2. - des fiches conseil sous les titres "restaurer et entretenir", "transformer et agrandir" qui répondent à des questions concrètes liées à la restauration ou à la transformation du bâti rural. Ces fiches sont indicatives, elles ne donnent pas de "recettes" systématiques mais plutôt un mode d'approche pour restaurer ou transformer le bâti ancien sans détruire ses qualités. Les exemples ne sont pas donnés à titre exhaustif, ils sont là pour comprendre dans quelle logique il faut s'inscrire.

Le guide aborde différentes échelles : échelles du paysage, du village, du bâti, ... qui forment un ensemble indissociable, car l'architecture d'un bâtiment ne se résume pas à une volumétrie ou une façade, elle est fonction d'une histoire, d'un contexte, liés à des matériaux, des couleurs, un mode de construction, ... *"C'est à la fois un objet sensible (il a une histoire, un vécu, il véhicule des sensations, des émotions, des impressions) et une construction fonctionnelle et technique (c'est un lieu de vie lié à des exigences de confort, d'isolation, de chauffage, de solidité, de stabilité)."*



INTRODUCTION

RESTAURER OU ENTRETENIR, TRANSFORMER OU AGRANDIR... LA DÉMARCHÉ

1. - ANALYSE ET RÉFLEXION

Avant d'entreprendre des travaux, qu'ils soient de l'ordre de la restauration ou de la transformation, il est utile d'établir un diagnostic précis à la fois sur l'état du bâti, sur la nature des matériaux et leurs finitions (par exemple le type d'enduit), sur les techniques de construction, l'état de la structure, ... afin de déceler d'éventuels désordres. Le principe étant de rechercher les causes du désordre avant de le résoudre de manière ponctuelle. Il est important d'éliminer la cause avant de traiter les conséquences, notamment pour des problèmes tels que fissuration, humidité, ...

2. - CONSEILS ET CHOIX DES ENTREPRISES

On peut demander conseil à des organismes compétents tels que le CAUE, le SDAP, la Chambre de Métiers d'Alsace, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et à diverses entreprises.

Le conseil sera certainement plus objectif s'il est donné par une personne qui n'est pas directement impliquée dans la prescription de produits.

Il est important de consulter plusieurs entreprises pour avoir plusieurs avis et plusieurs offres sur une demande bien déterminée, et d'en exiger des devis écrits. La comparaison des offres de prix n'est possible que si les devis sont détaillés.

Dans la plupart des cas, on obtient un meilleur rapport qualité/prix en choisissant des artisans spécialistes par corps d'état.



INTRODUCTION

3. - EXEMPLES DE TRAVAUX SOUMIS À AUTORISATION

Toutes les démarches de demande d'autorisation de travaux sont à effectuer en mairie.

Le permis de construire :

- changement d'affectation de locaux avec ou sans création d'ouvertures (par exemple transformation de la grange en habitation, aménagement de combles, ...)
- adjonction ou construction de dimension conséquente d'un bâtiment (plus de 20 m² de surface hors oeuvre brute).

La déclaration de travaux :

- ravalement de façades : toute opération de ravalement de façades est soumise à l'obtention d'une autorisation. Il faut établir une demande de déclaration de travaux et, le cas échéant, une demande de pose d'échafaudage sur la voie publique. Ce n'est qu'après obtention de l'avis officiel que les travaux peuvent commencer.

La CCVM dispose d'un guide de coloration des façades disponible en mairie proposant des palettes de couleurs adaptées au bâti rural et au contexte paysager de la vallée ;

- création de baies ou d'ouvertures en toiture sans changement d'affectation des locaux ;
- adjonction ou construction de faible dimension d'un bâtiment (moins de 20 m² de surface hors oeuvre brute) comme par exemple : garage, véranda, etc. ;
- édification de clôture (hors usage agricole) ;
- installation d'abri de jardin ou d'abri à bois.



SOMMAIRE

reconnaître le bâti

LE BÂTI DE VILLAGE

La maison dans le village, le village dans le paysage	page 12
La maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations	page 16

LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

Habitation et grange	page 20
TYPE 1 : habitation et grange juxtaposées	page 25
TYPE 2 : habitation et grange en L	page 27
TYPE 3 : habitation et grange distinctes	page 29

LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

Volumétrie et structure	page 31
Accès et organisation intérieure	page 33
Composition et ouvertures en façade	page 36
Charpente, couverture	page 39

LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

page 42

LES MARCAIRES

page 51

Dans le paysage	page 52
Type et fonction du bâti	page 57

LES MATÉRIAUX

page 63

LES MATÉRIAUX : LE BOIS

Le bardage	page 64
Les menuiseries : portes, fenêtres et volets	page 66

LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

Moellons et pierre de taille	page 69
------------------------------	---------

LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

Enduit et couleurs	page 71
--------------------	---------



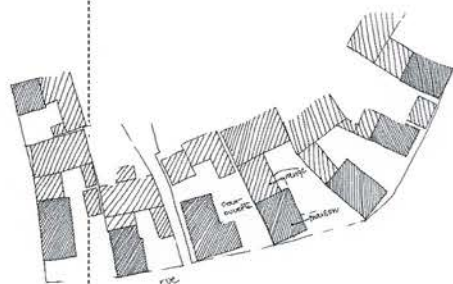
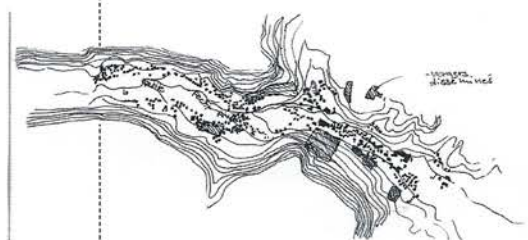
LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans le village,
le village dans le paysage

Que ce soit dans les villages linéaires en fond de vallée ou dans les villages gravitaires situés sur les premières pentes ou en altitude, la maison obéit à des logiques d'implantation, à l'échelle du village, de la rue, de la parcelle.

LES VILLAGES EN FOND DE VALLÉE

La maison dans le village : la rue, le parcellaire



Dans le cas des villages situés en fond de vallée, l'organisation privilégiée se fait d'abord le long des axes routiers et des rues. Les maisons for-

ment une succession de façades qui s'alignent de part et d'autre de la rue en rang serré.

Le village s'apparente au type de "village-rue", offrant une masse compacte et linéaire.

C'est une logique d'implantation "urbaine" qui prime, avec un tissu dense et une relation privilégiée à la rue : à la fois aux maisons mitoyennes et aux vis-à-vis.

La maison ne s'inscrit pas n'importe comment dans son "paysage urbain". Ce qui fait la qualité d'une rue, c'est le respect de l'alignement mais aussi des formes et des gabarits semblables (avec leur multiplicité de variantes), l'homogénéité des toitures, la coloration subtile des façades, la hiérarchie et les dimensions des ouvertures, qui vont donner une cohérence à l'ensemble tout en marquant des différences.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans le village,
le village dans le paysage

Le village dans le paysage



Le village s'inscrit dans le paysage comme une masse linéaire compacte de forte densité. **C'est la succession des toitures que l'on perçoit d'abord dans le paysage qui a un fort impact visuel.** D'où l'importance de leur traitement, de leur forme, de leur couleur, de leur matériau et de leur transformation éventuelle.



Situé en fond de vallée, le village est en partie entouré d'une ceinture de vergers ou de prés. Les constructions "en lisière" sont donc importantes car très visibles à la frange du village et ce d'autant plus que les constructions récentes viennent parfois s'y rajouter.

Cette "frange urbaine", limite du construit, entretient un rapport direct avec le paysage, qu'elle façonne par la présence des jardins, des prés et des vergers situés à l'arrière des parcelles construites.

C'est une zone "sensible" qu'il convient de maîtriser pour en préserver les qualités, en maintenant cette ceinture de terres arables et en veillant à l'impact des constructions.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans le village,
le village dans le paysage

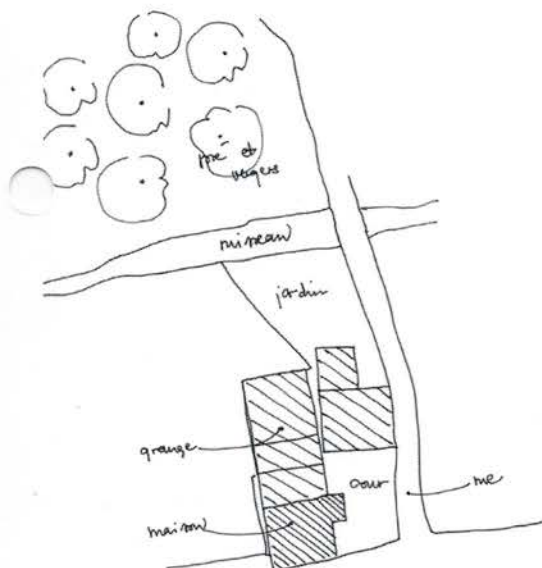
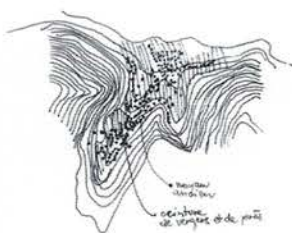
LES VILLAGES SUR LES PENTES OU EN ALTITUDE

La maison dans le village : la rue, le parcellaire

Les villages situés sur les pentes ou en altitude entretiennent une relation privilégiée au site et au paysage puisque les maisons vont s'implanter d'abord en fonction des courbes de niveau qui vont également définir le réseau des rues.

C'est un principe d'implantation "rural" qui prime, avec un tissu plutôt lâche.

La maison obéit à une logique de "terrain". Elle ne s'inscrit pas n'importe comment dans le paysage, optimisant l'utilisation des courbes de niveau, à la fois pour ses accès qui restent de plain-pied, son orientation et l'aménagement d'une cour ouverte donnant sur la rue.



LE BÂTI DE VILLAGE :

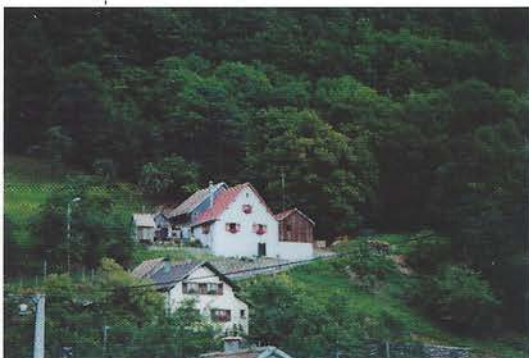
la maison dans le village, le village dans le paysage



Situées sur les pentes, les constructions sont très visibles, marquent le paysage et fabriquent son identité, avec leur logique d'implantation, leurs accès, leurs jardins et leurs vergers.

La maison ne s'inscrit pas "n'importe comment" dans son paysage "naturel". Elle utilise le terrain comme "assise" : se protégeant des vents dominants et des intempéries en se calant dans la pente ; ménageant un accès le long d'une courbe de niveau, marquant ses limites par des murets et des plantations.

Jardins, potagers et vergers se situent si possible sur la parcelle, utilisant une orientation favorable, latéralement ou à l'arrière selon les cas.



Le village est alors formé de cette succession de maisons bien différenciées sur leur parcelle avec une façade pignon et un accès à la cour sur la rue.

Les densités sont plus ou moins importantes avec un noyau bien marqué puis une dissémination des maisons sur les pentes plus fortes.



Le village dans le paysage

Le village entretient une relation étroite avec le site dans lequel il s'inscrit. Sa présence marque fortement le paysage ; les maisons ainsi que les jardins, prés et vergers qui les accompagnent, utilisent au mieux les pentes du terrain. Ces éléments font partie et fabriquent le paysage caractéristique de la vallée.



S'inscrivant dans un paysage ouvert, parfois en lisière de zone boisée, les maisons ont un impact visuel très fort. D'où l'importance des formes, des couleurs, des matériaux, de la toiture et de leur transformation éventuelle.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations



LA COUR

Que ce soit dans un village dense de type "village-rue" ou dans un village plus ouvert, l'implantation de la maison sur sa parcelle n'est pas le fruit du hasard.

Elle répond d'abord à des besoins. Sa vocation d'origine agricole va déterminer une typologie particulière : deux bâtiments bien différenciés, la maison d'habitation et la grange qui vont délimiter l'espace d'une cour ouverte sur la rue.

La cour permet d'accéder de plain-pied à la grange et à l'habitation parfois par deux ou trois marches selon la configuration du terrain.

L'entrée de la maison n'est quasiment jamais située directement sur la rue mais se fait latéralement en passant par la cour.

La cour est à la fois :

- un espace-tampon entre la rue et le bâti, espace qui reste "semi-public" parce qu'ouvert,
- un espace de distribution des accès aux bâtiments,
- un lieu de stationnement pour les véhicules agricoles.

Elle permet l'engrangement du fourrage et parfois aussi, selon ses dimensions, le stockage de bois ou de matériel.

C'est le point de rencontre des différentes fonctions de l'exploitation, des animaux et des hommes.

Cette cour doit rester un espace ouvert.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement : cour, clôtures, abords et plantations



Elle peut être agrémentée d'un point d'eau sous la forme d'une fontaine à un ou deux bassins rectangulaires, située le plus souvent entre maison d'habitation et grange.

Son traitement au sol est simple, à l'origine c'est une surface traitée en stabilisé ou en concassé.



LE TRAITEMENT DES LIMITES

Optimisant les potentiels du site, utilisant la pente, la maison se place en contre-haut ou en contre-bas de la rue. Cour ou jardin attenants sont alors limités par un muret.

En pierres sèches pour le bâti ancien, il est remplacé par un appareillage en pierres apparentes ou par un mur maçonné pour les maisons du type reconstruction.



Ce muret fait partie intégrante de l'identité de ce patrimoine au même titre que le bâti. Il contribue à la qualité des espaces extérieurs. C'est le seul élément fort qui marque la limite parcellaire, jardin potager, vergers ou prés restant eux des espaces ouverts.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement :
cour, clôtures, abords et plantations

PLANTATIONS

Que ce soit à titre ornemental ou utilitaire, le végétal est très présent et constitue lui aussi une forme de patrimoine qui fait partie intégrante de l'identité de la maison. Il a un fort impact paysager dans l'alternance des espaces bâtis et non bâtis.

Les abords de la maison

Une bande de terre végétale plantée est ménagée au pied de la maison, au moins du côté de la façade d'entrée, pour l'agréments et la fleurir.

Cette bande de terre a un rôle esthétique, mais aussi technique puisqu'elle permet une bonne respiration des murs, la terre restant perméable.



LE BÂTI DE VILLAGE :

la maison dans son environnement :
cour, clôtures, abords et plantations



Verger et jardin potager

Jardin potager et verger complètent les espaces extérieurs de la maison, et font partie de l'identité du village.

Ils ont une valeur patrimoniale forte, au même titre que la maison, en lui donnant un environnement de qualité.

Le potager

C'est un espace structuré et avant tout fonctionnel.

Il est clos sans être forcément caché à la vue, afin de le protéger de la divagation des petits animaux.



Le jardin arrière

C'est le verger et le pré.

On y accède traditionnellement depuis la cour.



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

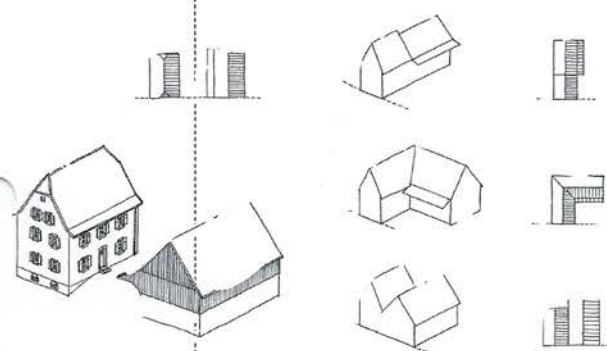
habitation et grange

LA TYPOLOGIE DE BASE

Habitation et grange accolées

La typologie élémentaire est celle de la maison de l'ouvrier-paysan où habitation et exploitation se juxtaposent sous un même toit, dans le prolongement l'une de l'autre, en formant un volume unique.

Cette typologie de base va évoluer vers une autre forme, où habitation et exploitation se juxtaposent dans le prolongement l'une de l'autre en deux volumes distincts avec des toitures différenciées.



Les volumes de l'habitation et de la grange s'articulent selon trois grands types : indépendants, accolés dans le prolongement l'un de l'autre ou disposés à angle droit



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange



La partie exploitation

La grange est construite essentiellement en bois. Elle est recouverte à l'extérieur par un bardage bois et elle repose sur un socle en maçonnerie qui peut prendre la valeur d'un rez-de-chaussée dans lequel sont ménagées la porte de grange et la porte d'écurie couplée à une fenêtre. Ses dimensions sont au moins égales à celles de la maison.

Selon les implantations, l'engrangement du fourrage peut se faire soit par une porte ménagée en façade-pignon (avec parfois un système d'ouverture par poulie et contrepoids), soit par un volume de toiture, en façade long pan, qui s'apparente à un grand chien assis. Celui-ci permet une ouverture de grande taille facilitant l'engrangement.



Toiture avec "grand chien-assis"

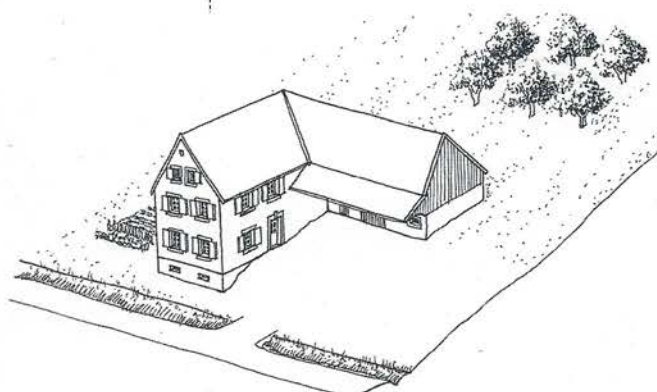


La partie habitation

L'habitation est construite en maçonnerie et peut être élevée sur cave.

Traditionnellement, elle est couverte d'une toiture à deux pans en tuiles à écailles (Bieberschwantz,) peu à peu remplacées par des tuiles mécaniques en terre cuite rouge.

L'entrée de l'habitation se situe sur l'une des façades long pan (sur cour ou sur rue). L'organisation intérieure est du type "alémanique" avec deux travées transversales, l'une fonctionnelle (entrée/cuisine), l'autre d'habitation (Stube/Kammer).

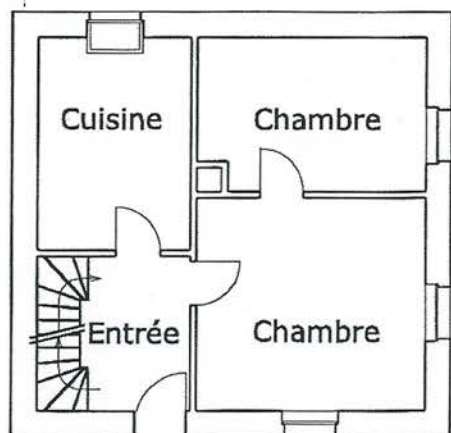


L'implantation dans le site tient compte en priorité de la pente du terrain et de la position de la rue



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange



Étage courant (Réf. biblio. 13)

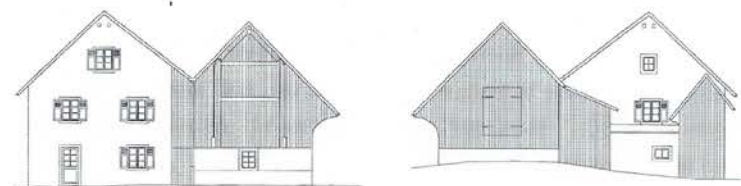
Le plan est un simple rectangle. La maçonnerie est surmontée d'une toiture à forte pente, souvent à coyaux et parfois à pans coupés (croupe).

S'adaptant fortement au terrain naturel, la maison se place perpendiculairement aux courbes de niveaux, ménageant un pignon très haut en façade sur rue, hauteur renforcée par la présence d'une cave semi-enterrée.



L'accès à l'habitation se fait de plain-pied ou par un perron avec deux à trois marches selon l'adaptation au terrain naturel.

Il est placé latéralement sur la façade long pan (rarement en pignon).



C'est une architecture modeste et strictement fonctionnelle qui fait appel à des matériaux locaux : moellons de granit, galets roulés, bois, ...

Habitation et grange accolées



La grange s'articule à angle droit ou en L par rapport à l'habitation

Les ouvertures sont de petite taille et peu nombreuses pour se protéger du froid.

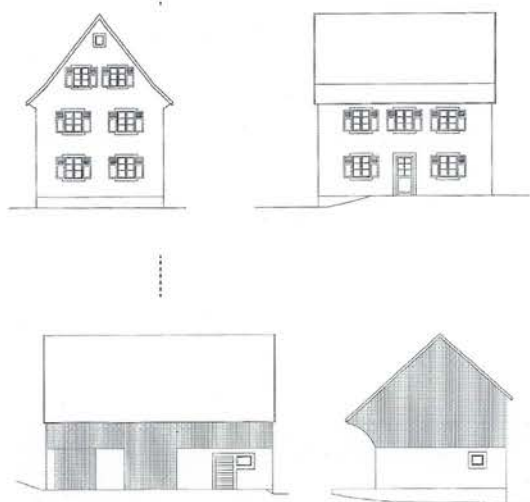
Pour cette même raison, les murs extérieurs font au moins 50 cm d'épaisseur.

Les encadrements des ouvertures participent d'abord à la structure du bâti. Ils sont apparents, en pierre de taille (granit ou grès), parfois en bois.



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange



Habitation et grange séparées par une cour ouverte

LES VARIANTES

Cette typologie élémentaire va se décliner en variantes qui seront fonction à la fois de la pente du terrain, de la forme et de la dimension de la parcelle, mais aussi de l'importance de l'exploitation et du développement particulier de l'élevage qui va multiplier les bâtiments agricoles autour de la cour.

La maison-bloc de base où habitation et exploitation sont juxtaposées (type 1 cf. page 25) va alors évoluer, habitation et grange allant jusqu'à se séparer de part et d'autre de la cour.

Les deux autres implantations couramment rencontrées sont alors celles de l'habitation et de la grange en L (type 2 cf page 27), et celle de l'habitation et de la grange séparées par une cour ouverte (type 3 cf page 29).

Le modèle de la reconstruction

A ces évolutions, s'ajoute le modèle de la reconstruction propre à l'histoire de la vallée.

Les communes sinistrées durant la guerre de 14-18 vont être reconstruites en s'inspirant de l'architecture locale tout en faisant disparaître les multiples variantes, les services de la reconstruction systématisant un modèle officiel. Ces maisons présentent une uniformité de plan, de matériaux et de proportion, et se caractérisent par un souci de confort plus grand (hauteur sous plafond, dimensions des ouvertures, ...) et une modénature plus travaillée en façade.

Les habitations sont construites en pierre avec pignon sur rue et entrée sur cour, toit à forte pente et à demi-croupe.

Les bâtiments d'exploitation à mi-partie en bois sont protégés par un auvent et se disposent autour d'une cour fermée.



LE BÂTI DE VILLAGE : TYPE ET FONCTION

habitation et grange



Variantes et évolution

Les variantes du type de base sont essentiellement dimensionnelles, la maison pouvant se développer sur un linéaire et une hauteur de façade plus ou moins importante tout en gardant le principe de deux niveaux d'habitation (rez-de-chaussée et étage) complétés par une cave semi-enterrée et un comble aménagé en grenier.



Les variantes de hauteur en façade correspondent à des pentes de terrain ou à des formes de toiture différentes : simple toit à deux pans, pans coupés (coyau) ou demi-croupe et forte adaptation au terrain naturel.



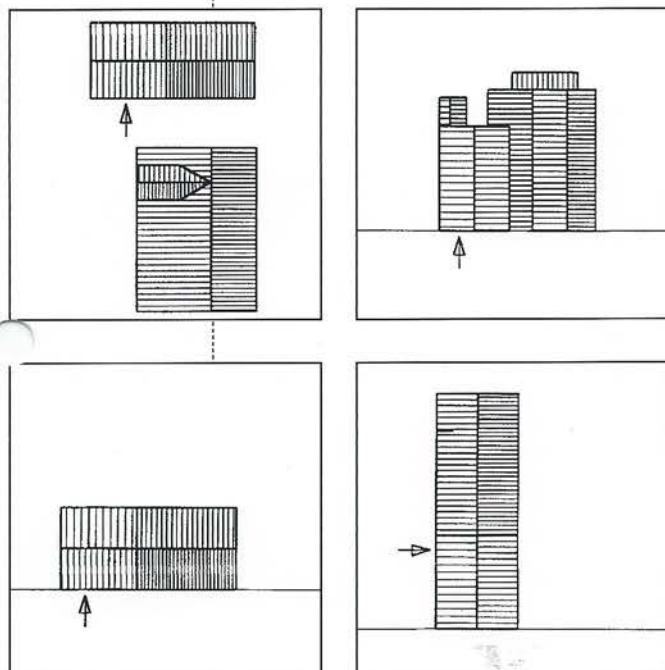
Les déclinaisons : la maison d'ouvrier-paysan

Elle s'apparente de manière plus simple à la fois par ses dimensions et son décor à la typologie de l'exploitation agricole : mêmes implantations sur la parcelle, mêmes matériaux et mêmes principes de construction.



TYPE I :

habitation et grange juxtaposées



Exemples de plan de masse

PRINCIPAUX CARACTÈRES DE RECONNAISSANCE

Implantation sur la parcelle

Deux corps de bâtiments rectangulaires, habitation et exploitation, se juxtaposent dans le prolongement l'un de l'autre.

Habitation et grange accolées présentent leurs façades long pan sur la rue.

Le volume de toiture peut être le même pour la grange et pour l'habitation, mais le plus souvent il s'agit de deux bâtiments accolés, aux toitures distinctes.

Rapport à la rue

L'implantation parcellaire se fait quasi en limite de la rue. Parfois une bande étroite de terrain sépare les bâtiments de la rue.

La cour se réduit à l'avant de cette bande.

Toiture

La toiture est à deux pans pour habitation et grange et les axes faîtières sont parallèles à la rue.

La toiture de la maison peut être à pans coupés (croupe).

La toiture de la grange est souvent à coyaux et peut ménager un accès haut pour l'engrangement du fourrage sous forme d'une sorte de grand chien-assis.



TYPE I :

habitation et grange juxtaposées



La maison

Elle a les apparences d'une maison-bloc, du fait de la juxtaposition de la partie exploitation et de la partie habitation.

Mais il faut distinguer deux types de maison :

- la maison-bloc qui regroupe ces deux fonctions sous un même toit et qui s'apparente à la ferme de montagne
- la maison accolée où habitation et exploitation sont deux bâtiments aux toitures distinctes qui s'accolent.

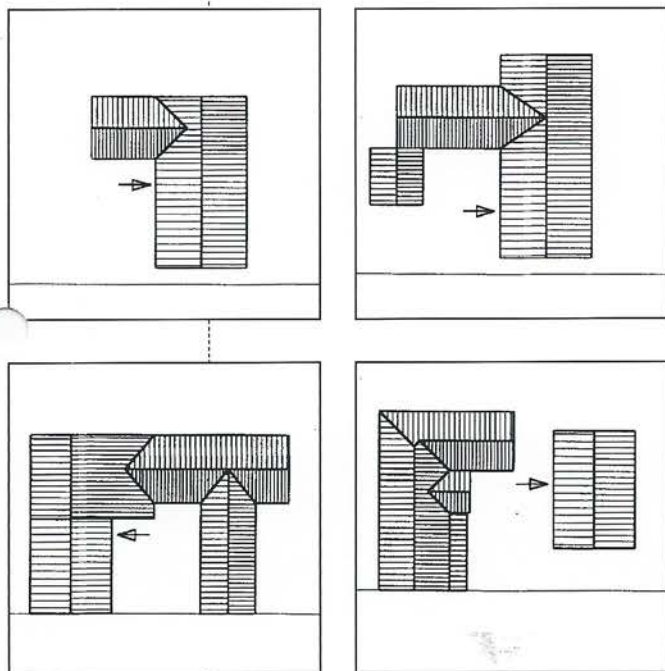
La grange

Placée en prolongement de la maison, elle est toujours accessible de plain-pied pour des raisons d'exploitation (stockage du matériel agricole, manipulation des bêtes).



TYPE 2 :

habitation et grange en L



Exemples de plan de masse

PRINCIPAUX CARACTÈRES DE RECONNAISSANCE

Implantation sur la parcelle

Deux corps de bâtiments rectangulaires accolés ; habitation et exploitation s'implantent en équerre, formant un L qui délimite deux côtés de la cour ouverte.

Le plus souvent, c'est la façade de la maison qui présente son pignon sur la rue.

Rapport à la rue

L'implantation parcellaire est en limite de la rue. Parfois l'habitation est en léger retrait ménageant un espace privé aménagé en jardin de devant.



Toiture

La toiture est à deux pans pour l'habitation et la grange : les axes faîtières de l'habitation sont perpendiculaires à la rue.

La toiture de la maison peut être à pans coupés (croupe).

La toiture de la grange est souvent à coyaux et peut ménager un accès haut pour l'engrangement du fourrage sous la forme d'une sorte de grand chien-assis.



TYPE 2 :

habitation et grange en L



La maison

L'exploitation agricole s'apparente à une maison-cour : habitation et exploitation accolées en équerre forment une cour ouverte.

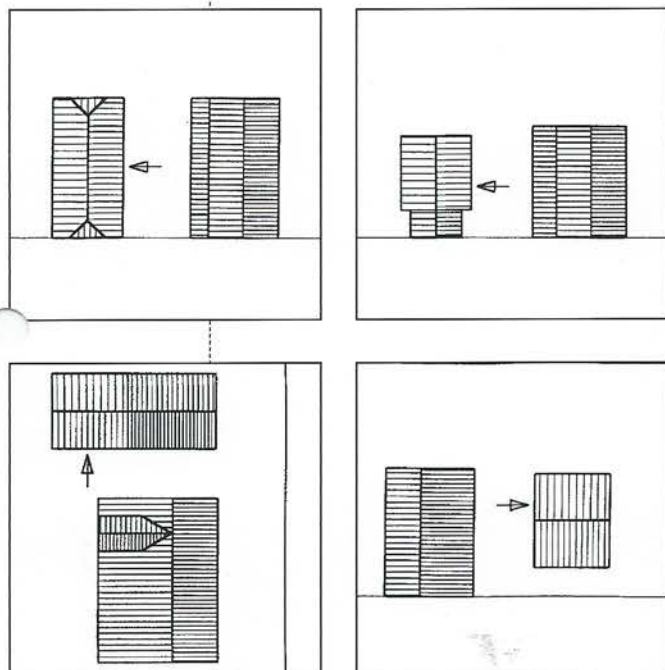
La grange

Placée en équerre et accolée à la maison, elle est toujours accessible de plain-pied côté cour pour des raisons d'exploitation (stockage du matériel agricole, manipulation des bêtes).



TYPE 3 :

habitation et grange distinctes



Exemples de plan de masse

PRINCIPAUX CARACTÈRES DE RECONNAISSANCE

Implantation sur la parcelle

Les deux corps de bâtiments rectangulaires sont séparés : habitation et exploitation s'implantent en vis-à-vis, avec pignon sur rue, ménageant une cour ouverte.

Rapport à la rue

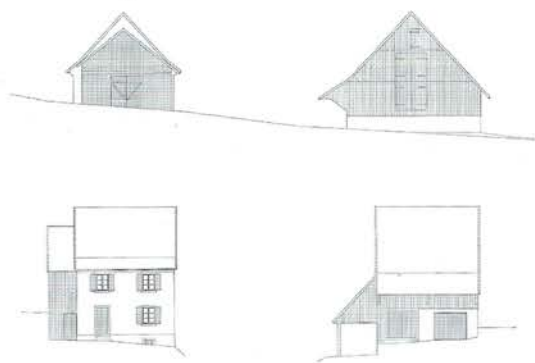
L'implantation parcellaire est en limite de la rue. Parfois l'habitation est en léger retrait ménageant un espace privé aménagé en jardin de devant.

Toiture

La toiture est à deux pans pour l'habitation et la grange. Les axes faîtières sont perpendiculaires à la rue.

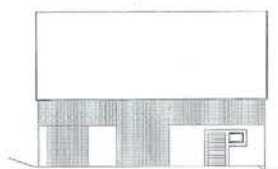
La toiture de la maison peut être à pans coupés (croupe).

La toiture de la grange est souvent à coyaux et peut ménager un accès haut pour l'engrangement du fourrage sous forme d'une sorte de grand chien-assis.



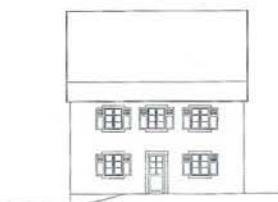
TYPE 3 :

habitation et grange distinctes



La maison

L'exploitation agricole s'apparente à une maison-cour : habitation et exploitation sont séparées par une cour ouverte.



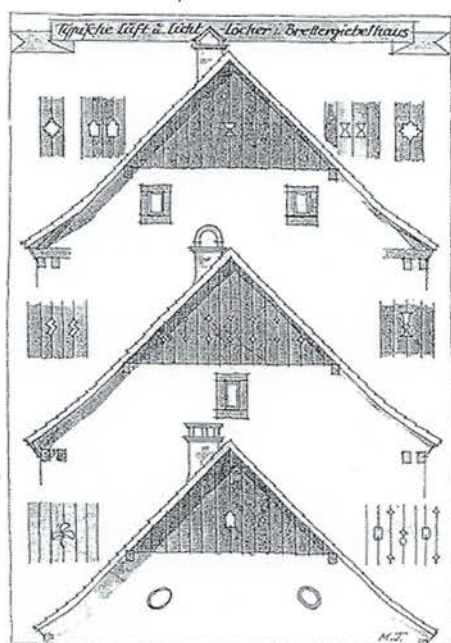
La grange

Placée en vis-à-vis de la maison, elle est toujours accessible de plain-pied côté cour pour des raisons d'exploitation (stockage du matériel agricole, manipulation des bêtes).



TYPE 3 :

habitation et grange distinctes



(Réf. biblio. 13)

TOITURE

La toiture est à deux pans, adoucie par des coyaux (Satteldach).

Le volume de toiture à forte pente (angle de 47° en moyenne par rapport à l'horizontale), correspond à un comble divisé en deux espaces superposés.

La partie inférieure servait au stockage de provisions (légumes séchés, fruits, ...) et au séchage du linge. La partie supérieure servait au séchage de ces provisions.

C'est à cet effet que l'espace sous toiture était divisé par un système de poutres en deux aires superposées et que l'on installait des pontons triangulaires en plancher.

L'étanchéité et l'inertie thermique sont parfois renforcées par un bardage extérieur en pignon sur la façade la plus exposée aux intempéries.

VARIANTES

Il existe deux variantes à ce type :

La maison avec bardage en haut de pignon

Ce bardage correspondait à la ventilation de la partie haute du grenier destinée au séchage de réserves telles que noix, haricots, oignons, lin, ...

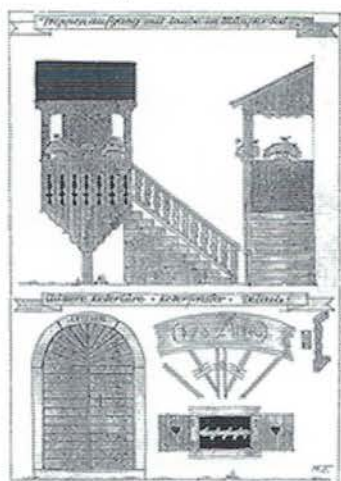
Aération et éclairage étaient assurés par des trous décoratifs découpés dans les planches du bardage.

La maison avec cassure de la partie sommitale du pignon : le toit formant alors une demi-croupe.

Cette distinction en toiture correspondait à un statut social plus élevé de ses habitants. Le type commun étant celui de la maison d'agriculteur ou d'artisan.

A l'origine, ce volume simple était complété par la présence d'escaliers en bois à demi-fermés, sorte de "loggias", de formes variées qui menaient à l'étage.

Ces escaliers en bois s'appuyaient sur les fondations en pierre, en socle en bois et étaient couverts par une toiture en tuiles du même type que la maison. Il n'en existe quasiment plus aujourd'hui du fait de leur utilité dépassée et de leur pérennité relative face aux intempéries.



(Réf. biblio. 13)



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

volumétrie et structure

PRINCIPE CONSTRUCTIF

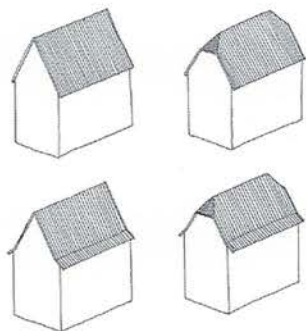
L'habitation est construite en maçonnerie de pierre : murs porteurs ou moellons, tout-venant ou pierre taillée qui constituent une structure stable et rigide sur laquelle s'appuieront planchers, cloisons et charpentes.

La pierre de grès ou de granit, matériau très courant dans le massif vosgien provient des carrières proches.

Elle répond à des besoins constructifs (murs porteurs épais et solides), et assure l'inertie thermique nécessaire aux rigueurs du climat (chaleur en été et froid en hiver).

Les murs extérieurs en maçonnerie sont en pierre de granit ou de grès et font au minimum 50 cm d'épaisseur. Ils sont en moellons grossièrement taillés et enduits par un mortier de chaux.

Ces pierres ne sont jamais laissées apparentes, l'enduit ayant un rôle de protection contre les intempéries (pluie, neige, gel ...).

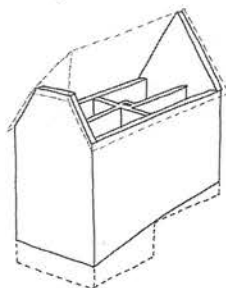


Les maisons ont des proportions semblables. Seule la toiture varie avec la présence ou non de la croupe ou de coyaux.

Les encadrements des portes et fenêtres qui participent à la structure sont en pierre de grès taillées.

Elles restent apparentes et l'enduit vient à fleur de la pierre sans débords, ni retraits.

VOLUMÉTRIE



La maison d'habitation est entièrement maçonnée de la cave au faite du toit.

La volumétrie de base est celle d'un parallélépipède rectangle de 13 m sur 9 m en moyenne avec une hauteur de deux étages et des pignons maçonnés jusqu'au faite du toit.

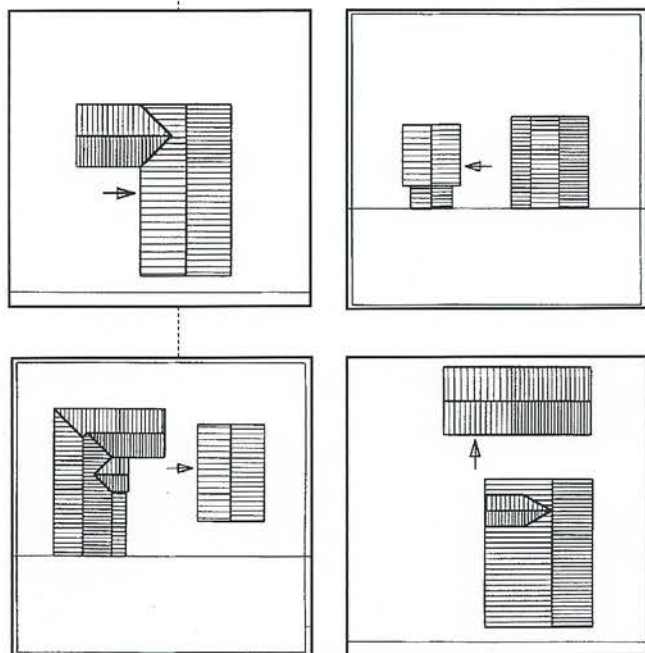
Cette construction en maçonnerie est souvent édifiée sur cave à demi-enterrée (utilisation de la pente du terrain).

Les murs de la cave se prolongent dans un même plan vertical sans décrochement jusqu'au faitage avec les mêmes matériaux et la même structure.



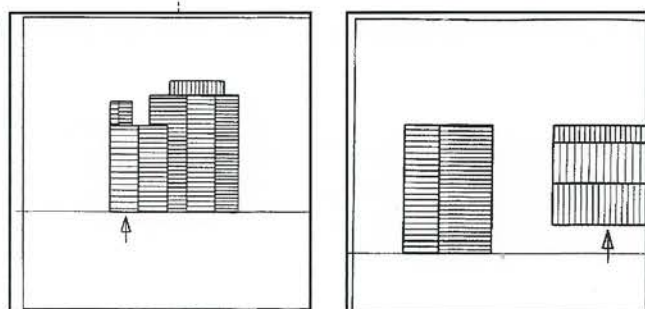
LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

accès et organisation intérieure



PLAN DE MASSE :

L'accès à l'habitation est repéré par une flèche. Tout comme l'accès à la grange, la porte de la maison donne également sur la cour. Les maisons alignées sur la rue avec un accès côté rue font exception.



ACCÈS

La forme de la parcelle et son occupation vont déterminer la façon d'accéder aux bâtiments d'habitation.

L'accès le plus courant se fait par une cour ouverte. La maison d'habitation a pignon sur rue et les bâtiments d'exploitation se situent soit dans son prolongement, soit en retour, formant alors un L, soit de manière indépendante, disposés à angle droit face à la maison de l'autre côté de la cour.

Les volumes de l'habitation et de l'exploitation se différencient clairement par leur hauteur, leur pente et leur forme de toiture différentes.

L'entrée de l'habitation donne sur la cour, de plain-pied ou précédée d'un perron. Elle est rarement placée en pignon.

Dans certains cas, les maisons peuvent être orientées avec leur façade long pan sur la rue et les bâtiments agricoles dans leur prolongement.

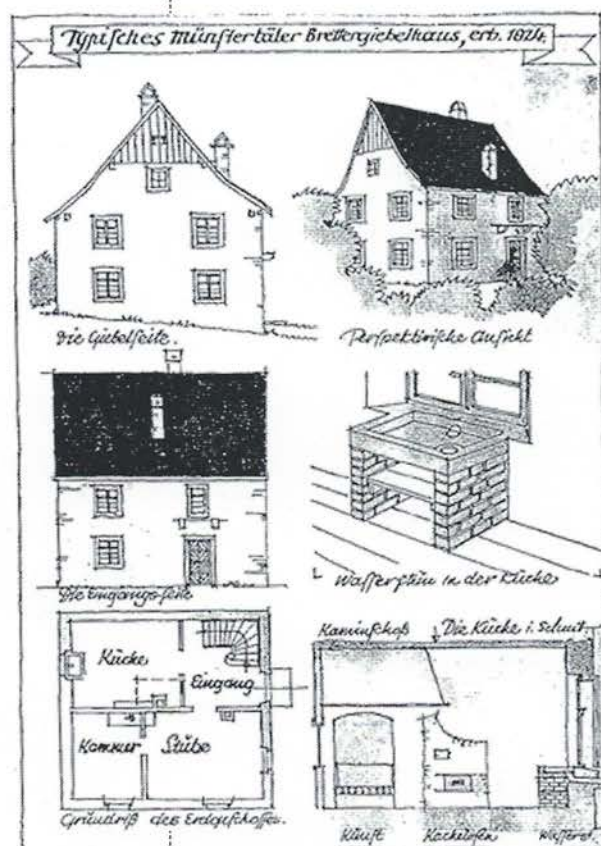
L'espace de la cour disparaît alors, se réduisant à une bande étroite le long de la route.

La typologie de la maison élémentaire, celle de l'ouvrier-paysan, où tout se trouve sous un même toit, va donc évoluer en fonction des besoins (développement particulier de l'élevage) et de l'importance des exploitations. Les bâtiments agricoles se développent alors autour de la cour.



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

accès et organisation intérieure



(Réf. biblio. 13)

ORGANISATION INTÉRIEURE

Rez-de-chaussée

La distribution intérieure s'apparente à la typologie "alémanique" de la maison alsacienne.

La porte d'entrée donne sur un vestibule qui distribue les différentes pièces du rez-de-chaussée. Il n'y a pas de couloir mais des pièces en enfilade qui communiquent entre elles.

Le vestibule dessert :

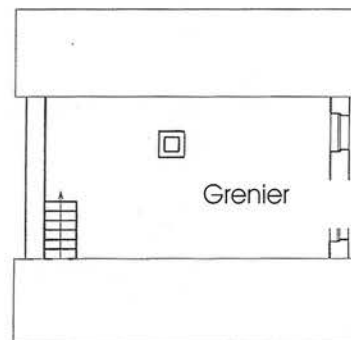
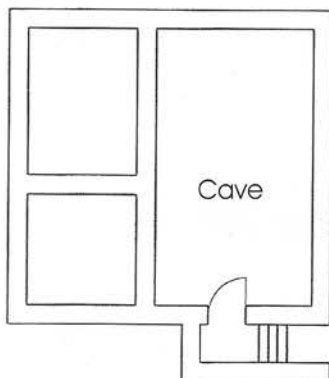
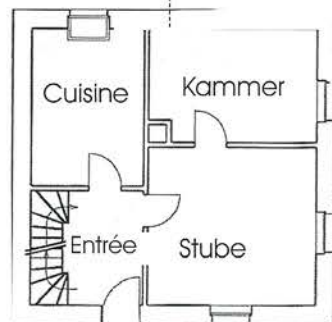
- au fond, la cuisine ;
- sur la rue, la salle commune (Stube) et une petite pièce (Kammer) attenante éclairée d'une fenêtre ;
- sur la cour, une ou deux autres chambres.

Parfois un cellier occupe la moitié du rez-de-chaussée, sans modifier fondamentalement l'organisation générale.

La salle commune, la "Stube", pièce privilégiée de la maison donne sur la rue, orientation stratégique de représentation et d'observation.

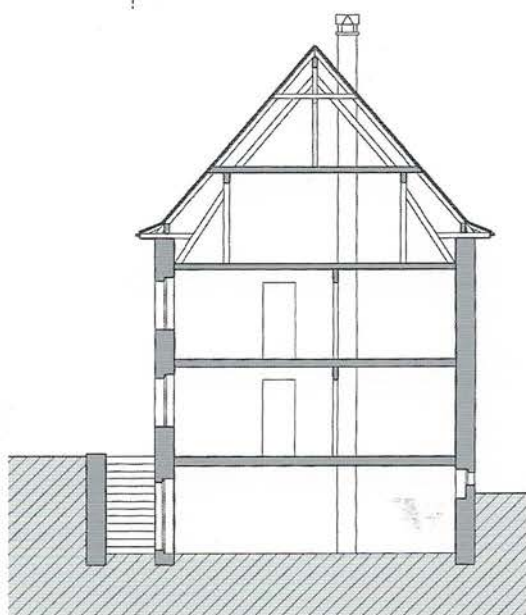
C'est la pièce commune où tout se passe, la mieux chauffée et la mieux meublée.

Elle est accessible directement depuis le vestibule, sans avoir à traverser le reste de la maison.



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

accès et organisation intérieure



Coupe transversale
L'espace sous le toit comporte deux niveaux de plancher pour le stockage et le séchage des provisions d'hiver.

Étage

Un escalier situé dans le vestibule mène aux chambres situées à l'étage, avec les deux niveaux de grenier au-dessus de celles-ci.

Grenier

L'espace sous le toit était divisé par un système de poutres en deux aires superposées. L'aire inférieure servait au stockage des provisions telles que légumes séchés, fruits, ... et au séchage du linge, l'aire supérieure au séchage de ces provisions.

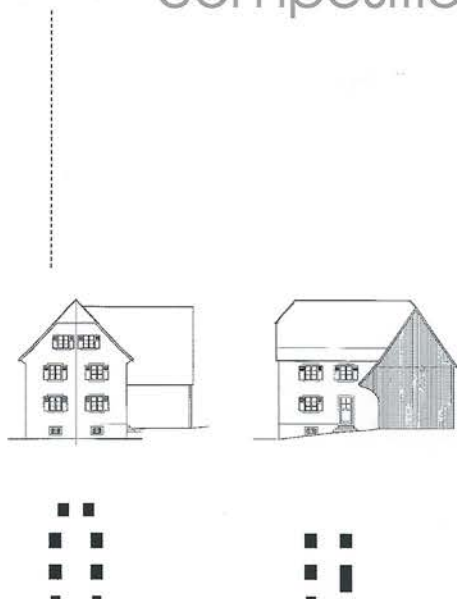
Cave

Une cave voûtée servant à la conservation du fromage était aménagée au sous-sol. Elle est accessible de l'extérieur par une porte de cave avec un escalier d'accès et éclairée par une fenêtre.

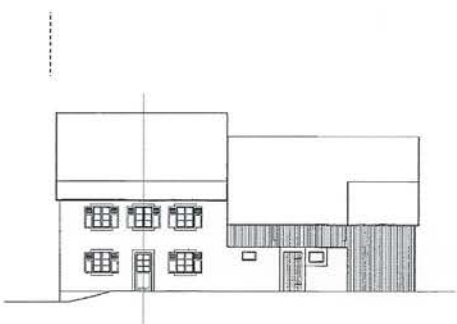


LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

composition et ouvertures en façade



Les ouvertures se calent selon une trame simple et régulière qui assure une stabilité constructive et une harmonie visuelle. La recherche d'une symétrie verticale est quasi systématique.



RÉPARTITION ET HIÉRARCHIE

Composition et hiérarchie

Les ouvertures en façade correspondent aux usages des différents espaces de la maison et servent à éclairer, ventiler, entrer, voir, ...

Elles vont répondre à une composition simple pour des questions de structure et à une hiérarchie qui correspond aux usages des espaces intérieurs (fenêtres d'étage courant, fenêtres de cave et de grenier, porte d'entrée, porte de cave, ...).

Ouvertures et construction

La façade va s'organiser simplement et régulièrement selon des lignes de composition dans lesquelles viendront s'inscrire les ouvertures.

Une hiérarchie des ouvertures est nécessaire au maintien de la stabilité et de la solidité des murs.

En effet, il faut positionner les ouvertures de manière à ne pas affaiblir le mur.

En superposant verticalement les ouvertures, les vides se superposent et la solidité du mur est assurée par des parties pleines sur toute la hauteur.

Les percements ne s'organisent pas n'importe où et n'importe comment.

La composition des façades est régulière selon des alignements verticaux et horizontaux, et les pleins dominent sur les vides.

Toutes les façades vont respecter ce principe de répartition.



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

composition et ouvertures en façade



Même rigueur de composition en façade pour des maisons de typologies et de dimensions différentes. Les percements sont alignés, régulièrement répartis et de même taille.



Ouvertures et dimensions

Les quatre façades sont traitées de manière identique (même type d'enduit et mêmes dimensions de fenêtres).

Elles traduisent l'organisation en plan.

La façade pignon et la façade sur cour, les plus visibles, peuvent être qualifiées de façades "vues".

La maison d'habitation courante se développe sur deux niveaux principaux : le rez-de-chaussée et l'étage.

Ils sont complétés par un niveau de cave semi-enterrée et deux niveaux de comble aménagés en grenier, à l'origine, et éclairés par des fenêtres en pignon.

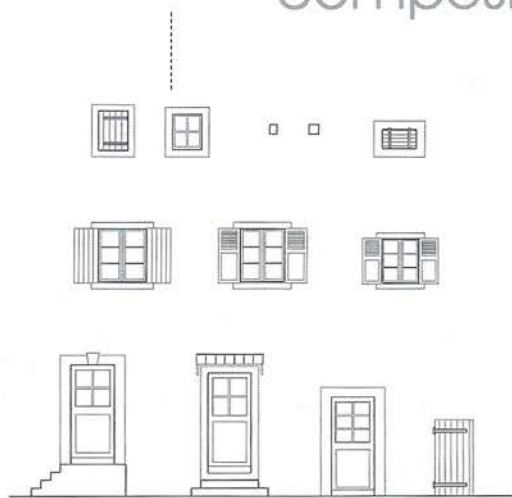
La maison se caractérise par :

- Des fenêtres verticales presque carrées, de dimensions et de proportions égales pour les pièces d'habitation avec un alignement vertical des ouvertures.
- Une façade pignon souvent très haute sur la rue, hauteur renforcée par la présence d'une cave semi-enterrée.
- Le marquage d'un soubassement.
- Une simplicité de décor : la pierre de grès taillée est apparente pour les encadrements de baies. Elle participe à la fois au décor et à la structure.
- Un accès latéral sur la façade long pan, (plus rarement en pignon), de plain-pied ou par un perron avec deux à trois marches selon l'adaptation au terrain.

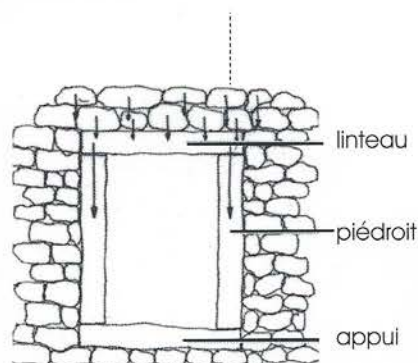


LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

composition et ouverture en façade



Les proportions des portes et des fenêtres sont sensiblement identiques. Cette constance participe au caractère de l'architecture locale.



Encadrement de fenêtre
(Réf. biblio.16)



Portes et fenêtres avec leurs encadrements en pierre taillée



PRINCIPE CONSTRUCTIF

On distingue deux grands types d'ouvertures en façade :

- les accès : porte d'entrée, porte de cave
- les fenêtres qui apportent de la lumière et servent aussi à ventiler.

La taille et la dimension des ouvertures sont définies à la fois par l'utilisation des espaces intérieurs et par les caractéristiques physiques du mur (composition et solidité).

Les pierres ou les briques qui constituent le mur maçonné sont empilées les unes sur les autres donc comprimées et maintenues ensemble par un mortier : le mur travaille à la compression.

Y percer des portes ou des fenêtres demande de respecter quelques précautions pour maintenir sa stabilité.

Ce sont les encadrements qui vont servir à consolider le périmètre de l'ouverture.

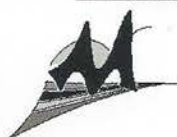
L'encadrement se compose de différents éléments qui jouent un rôle constructif précis :

- le linteau sert à reprendre les charges verticales des parties supérieures,
- les piédroits reprennent les charges reçues par le linteau et contiennent la maçonnerie de part et d'autre de l'ouverture,
- l'appui de fenêtre ou le seuil de porte termine l'encadrement.

L'appui aura une légère pente vers l'extérieur pour évacuer les eaux de pluie.

Pour les mêmes raisons, le seuil de porte sera surélevé par rapport au niveau du sol extérieur.

Ces éléments sont en pierre, plus rarement en bois. Ils sont d'abord structurels et toujours laissés apparents. Taillés ou sculptés, ils vont jouer un rôle esthétique participant au décor et à la modénature de la façade.

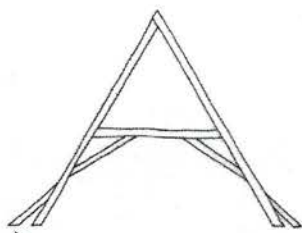


LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

charpente, couverture



Toiture à coyaux



Coyaux



Rives au mortier

LA TOITURE

La toiture est généralement à deux pans et à forte pente, souvent adoucie par des coyaux. Elle est parfois à demi-croupe. Les débords de toit sont peu importants : le pignon offre un débord de 15 à 20 cm. Les rives d'origine sont traitées sans tuiles ni tôles, simplement par une planche ou au mortier de chaux dans le cas de toiture sans débords.

En façade long pan, la sous-face du toit est parfois agrémentée par une corniche en bois peint.



Toiture à croupe

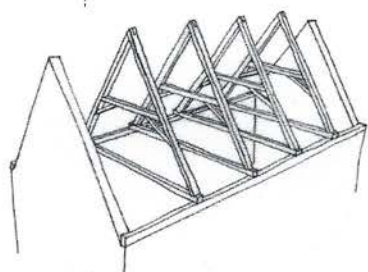


Corniche en bois

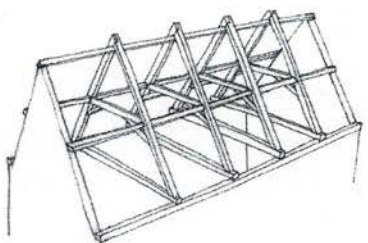


LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

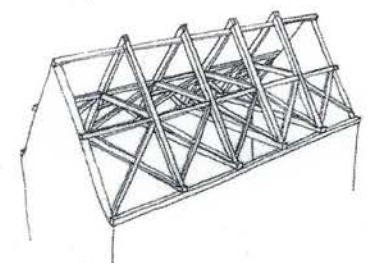
charpente, couverture



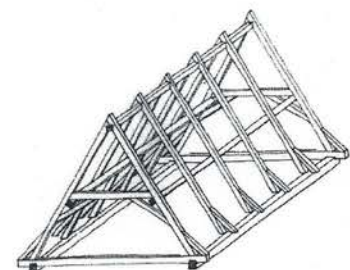
1. - Ferme



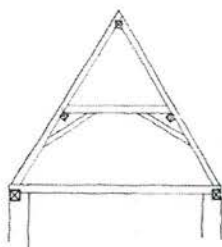
2. - Pannes



3. - Contreventements



4. - Chevrons



5. - Lattis

LA CHARPENTE

Structurellement, le volume de toiture est indépendant de la maçonnerie sur laquelle il s'appuie.

Il est constitué d'une ossature en bois, la charpente, assemblée à tenons-mortaises et chevilles.

Cette charpente se compose de plusieurs éléments :

- 1. - une ferme
- 2. - des pannes
- 3. - des contreventements
- 4. - des chevrons

qui assurent rigidité et stabilité.

Le support de la couverture en tuiles sera différent selon le type de tuiles (mécaniques ou à écailles) et le mode de pose.

Un lattis (5.) cloué sur les chevrons supporte les tuiles.

Pour les tuiles à écailles, à recouvrement simple, l'étanchéité à la pluie entre deux tuiles est assurée par une éclisse ou liteau de chêne (Schindel).

(Réf. biblio. 13)



LE BÂTI DE VILLAGE : L'HABITATION

charpente, couverture



Tuiles mécaniques

LA COUVERTURE

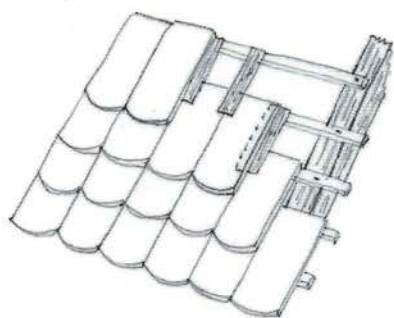
La couverture des toitures est traditionnellement en tuiles plates cuites, d'argile rouge à bouts arrondis, dites en écailles ou "queue de castor" (Bieberschwantz). Leur pose se fait à simple ou à double recouvrement.

Ces tuiles seront peu à peu remplacées par des tuiles mécaniques (en argile rouge), apparues au XIX^e s. suite à l'industrialisation de leur fabrication. Elles sont à la fois moins chères et de pose plus aisée que les tuiles en écailles.

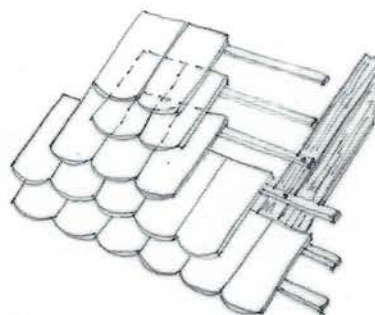
Les maisons construites après la guerre de 14-18 (bâti de reconstruction), majoritaires dans certains villages, ont une couverture en tuiles mécaniques.



Tuiles en écailles et tuiles mécaniques



Tuiles en écailles à recouvrement simple



Tuiles en écailles à double recouvrement

(Réf. biblio. 4)



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



La composition des façades ainsi que la volumétrie des granges restent sensiblement les mêmes parce qu'elles correspondent aux mêmes fonctions.



VOLUMÉTRIE ET STRUCTURE

La grange est construite essentiellement en ossature bois sur un socle en maçonnerie qui peut prendre la valeur d'un rez-de-chaussée.

Ce socle fonctionne comme une structure stable sur laquelle reposent les pièces de charpente qui constituent le volume de la grange.

C'est donc une construction "mixte" qui allie maçonnerie et bois mais où le bois domine largement.

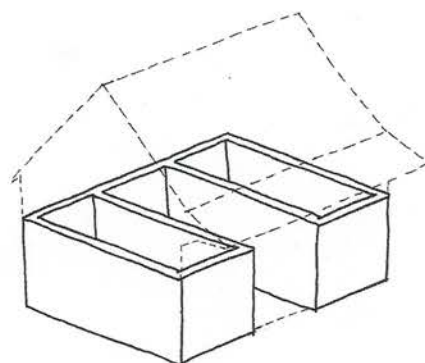
Le socle

Le socle en maçonnerie est constitué de moellons grossièrement taillés en pierre de grès ou de granit ou de galets roulés enduits par un mortier de chaux.

Ces pierres ne sont jamais laissées apparentes, l'enduit ayant un rôle de protection contre les intempéries (pluie, neige, gel, ...).

Quand il s'agit d'un simple solin en pierre, celui-ci peut être simplement protégé par un badigeon au lait de chaux laissant apparaître les pierres.

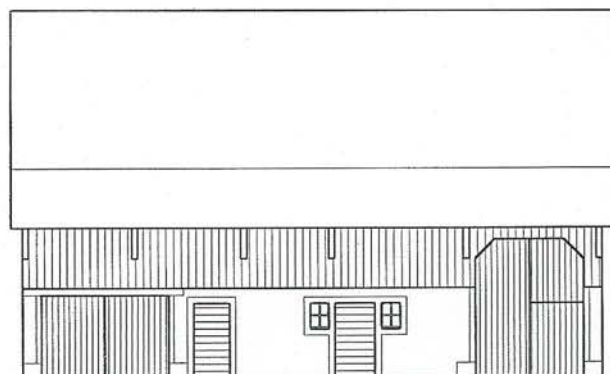
Quand il prend la valeur d'un rez-de-chaussée maçonné, sa façade principale est découpée par les ouvertures qui permettent l'accès et éclairent l'exploitation.



Le volume maçonné constitue uniquement le rez-de-chaussée. Il est interrompu par la porte charretière.



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



porte remise porte écurie porte charretière

FACADE PRINCIPALE



Les ouvertures

La façade principale concentre les ouvertures qui correspondent à l'usage du bâtiment. Ce sont essentiellement : la porte charretière, la porte d'écurie. Parfois s'y ajoute une porte de remise.

La porte de grange est en bois et se développe sur deux niveaux. Elle est à linteaux droits ou cintrés, le plus souvent en bois.

La porte d'écurie est généralement couplée à une ou deux fenêtres accolées.

Elle est également en bois de facture simple, composée de planches verticales ou disposées en chevrons.

Les fenêtres sont le plus souvent rectangulaires et de petite taille.

Les encadrements des portes et fenêtres qui participent d'abord à la structure sont en pierres de grès taillée, mais on peut rencontrer des linteaux de portes en bois, ...

Ces pierres restent apparentes, l'enduit vient à fleur de la pierre sans débord ni retrait.



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



La volumétrie

La volumétrie de base est celle d'un parallélépipède rectangle de 9 m sur 15 m en moyenne, sur une hauteur de deux étages. Elle est très présente du fait de la forte pente du toit qui permet d'optimiser l'engrangement du fourrage.

A l'étage, les façades sont constituées d'une ossature bois recouverte par un **bardage en planches verticales**.

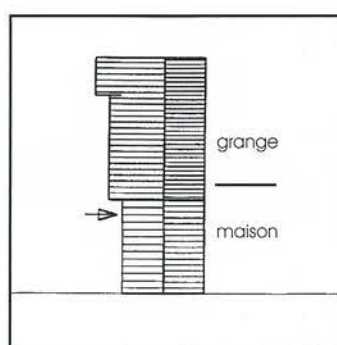
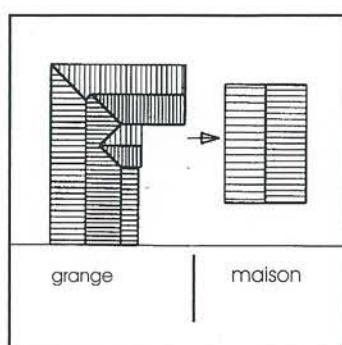
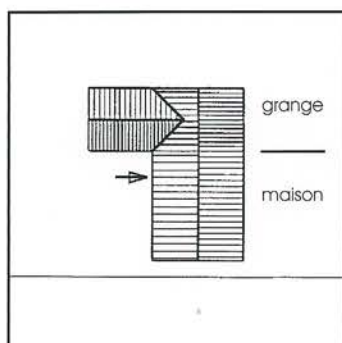
La toiture est à deux pans, avec un fort débord sur la façade côté habitation, qui sert d'auvent.

En plan, la proportion de la façade par rapport à la toiture est de un pour deux.

Le volume de toiture peut être agrémenté d'un accès haut, sorte de grand chienassis servant à l'engrangement du fourrage.

L'accès

Les bâtiments d'exploitation se situent soit dans le prolongement de l'habitation, soit en retour, formant alors un L, soit de manière indépendante, disposés à angle droit face à la maison de l'autre côté de la cour. Dans ce cas, les façades principales de l'habitation et de la grange sont placées en vis-à-vis pour permettre une facilité d'accès de part et d'autre de la grange.



Les différentes implantations de la grange par rapport à la maison d'habitation :

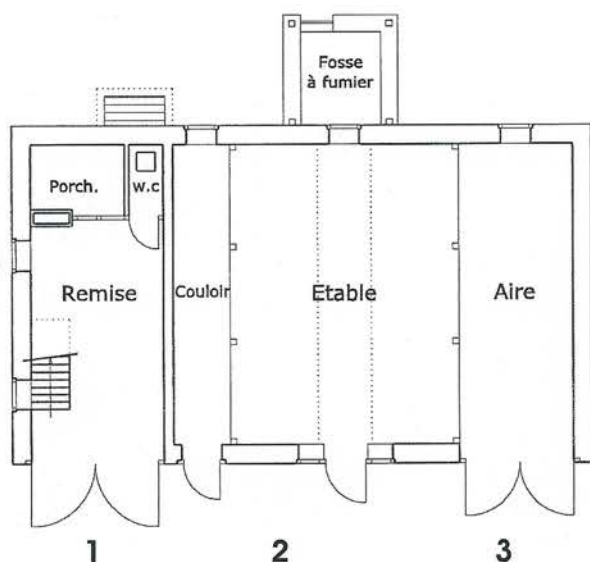
- à angle droit
- séparée
- dans son prolongement.

LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

ORGANISATION INTÉRIEURE

C'est un bâtiment rectangulaire servant à la fois d'étable, de remise pour le matériel et de stockage du fourrage.

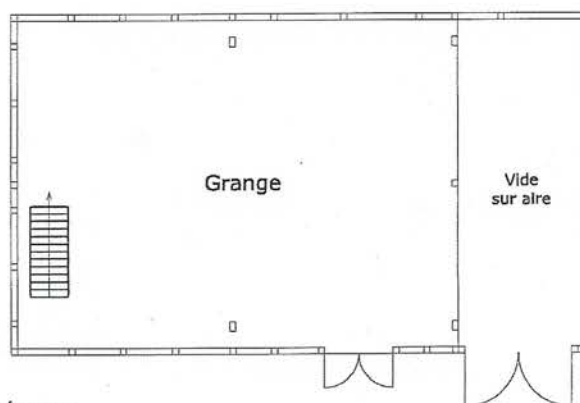
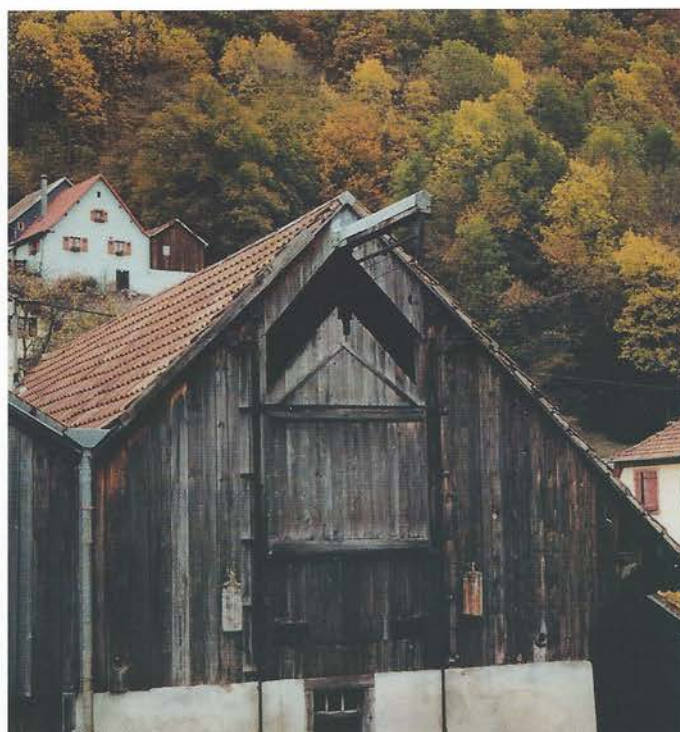
La distribution intérieure va traduire ces trois fonctions avec une partition en trois volumes distincts.



REZ-DE-CHAUSSEE

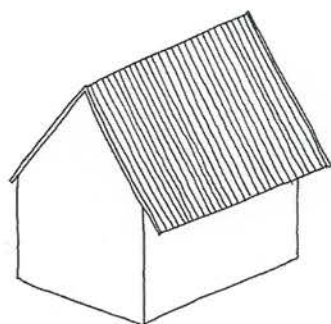


Pignon de la grange avec portes ménagées dans la partie haute du bardage qui correspondent au fenil haut et bas



ÉTAGE

LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

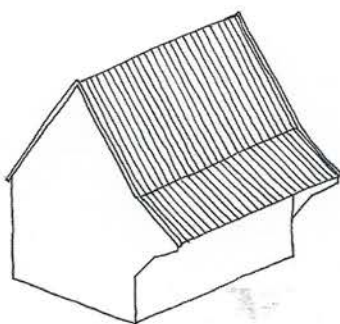


CHARPENTE ET COUVERTURE

La toiture

La toiture est généralement à deux pans coupés et à forte pente.

Les débords de toit sont importants, particulièrement en façade long pan sur la cour où ils se transforment en auvent.



La charpente

Structurellement, l'ossature bois est indépendante du socle sur laquelle elle s'appuie.

La charpente est assemblée à tenons-mortaises et chevilles.

Tout comme l'habitation, elle se compose de plusieurs éléments :

- une ferme
- des pannes
- des contreventements
- des chevrons

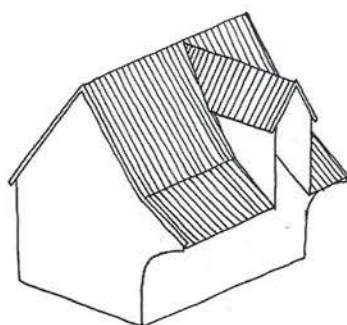
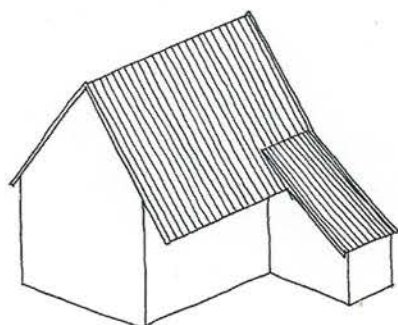
qui assurent rigidité et stabilité (voir page 40).

Le support de la couverture en tuiles sera différent selon le type de tuiles (mécaniques ou à écailles) et le mode de pose.

Pour les tuiles mécaniques, c'est un lattis cloué sur les chevrons qui supporte les tuiles.

Pour les tuiles à écailles, l'étanchéité à la pluie entre deux tuiles est assurée par une éclisse ou liteau de chêne (Schindel).

Différentes volumétries et formes de toiture avec auvent, appentis, ...



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

La couverture

Tout comme l'habitation, la couverture des toitures est traditionnellement en tuiles plates cuites, d'argile rouge à bouts arrondis, dites à écailles ou "queue de castor" (Bieberschwanz) à simple ou double recouvrement.

Ces tuiles sont parfois remplacées par des tuiles mécaniques (en argile rouge), apparues au XIX^e s. suite à l'industrialisation de la fabrication des tuiles.

Elles sont à la fois moins chères et de pose plus aisée que les tuiles en écailles.



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



COMPOSITION

ET OUVERTURES EN FAÇADE

Les ouvertures en façade correspondent aux usages des différents volumes de la grange et servent essentiellement à entrer et éclairer. Elles répondent à une composition extrêmement simple qui correspond essentiellement aux usages des espaces intérieurs.

Au rez-de-chaussée, en façade long pan, on trouve :

- une porte piétonne couplée à une fenêtre rectangulaire qui donne accès à l'étable,
- une porte charretière qui donne accès à la grange où est stocké le matériel.

Une ou plusieurs portes donnent accès au fenil sur un ou deux niveaux.

En pignon à l'étage, une porte ménagée dans la partie haute du bardage correspond au volume haut du fenil.



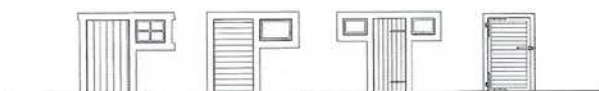
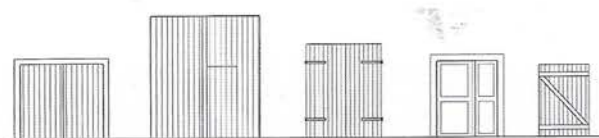
LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE



MODÉNATURE : PORTES ET FENÊTRES

La modénature est très simple puisqu'elle résulte essentiellement du système constructif de la grange.

Au rez-de-chaussée, les encadrements des portes et de la fenêtre de l'étable ménagées dans la maçonnerie servent d'abord à reprendre les charges. Ils constituent l'essentiel de la modénature.



La porte d'étable en bois plein à un seul vantail est de dimensions minimales.

Elle est constituée d'un cadre rectangulaire en bois en deux parties dans lesquelles sont clouées des planches en bois disposées verticalement ou en losange.

La porte charretière, le plus souvent à linteau droit, est également en bois, de même facture que la porte d'étable, faite de planches de bois verticales.

La fenêtre de l'étable se réduit à un châssis en bois simple parfois protégé par une grille en fer forgé ou par un volet en bois.



La simplicité de ligne et d'exécution des portes et volets de la grange est caractéristique ; elle mérite d'être conservée.



LE BÂTI DE VILLAGE : LA GRANGE

LE BARDAGE

Le bardage bois est constitué de planches verticales de largeur calibrée avec ou sans couvre-joints.

Le bois utilisé garde son aspect brut de sciage. Il est traité au carbonyl (aujourd'hui non autorisé) ou à l'huile de lin.



SOMMAIRE

les marcairies

LES MARCAIRIES

Dans le paysage

page 52

Type et fonction du bâti

page 57



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE



Le paysage de la vallée de Munster compte quatre grandes unités paysagères.

La Basse vallée de la Fecht, le bassin de Munster, la Haute vallée de la Fecht et le vallon de la Petite Fecht.

Les marcairies vont se localiser essentiellement dans la Haute vallée de la Fecht et le vallon de la Petite Fecht dans les clairières d'altitude ou les prés de fauche.



Ce sont soit des marcairies (barischire), soit des granges d'altitude (heuschire) édifiées sur des prés de fauche à moyenne altitude et destinées à fournir du fourrage aux étapes de transhumance.

La couverture végétale de ce paysage de montagne varie en fonction de l'altitude. Les sommets sont couverts par des forêts de résineux.

Puis leur succèdent, en lisière sur les pentes, une zone en herbe : les pâturages d'estive ou prés de fauche et, en fond de vallon, les terres cultivées.



(Réf. biblio. 17)



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE



(Réf. biblio. 17)

L'agriculture essentiellement orientée vers l'élevage et la production de fromage domine et façonne ce paysage.

Les marcairies s'implantent dans ce paysage très ouvert.

Constructions disséminées sur les pentes ou en lisière de forêt, elles sont très visibles. Elles font partie et fabriquent le paysage de la vallée. Elles ont un fort impact paysager.

C'est pourquoi, il est important de comprendre comment elles s'organisent dans leur site, comment elles sont construites, quels matériaux et quelles couleurs sont employés, afin de préserver leur identité et leur valeur patrimoniale dans le cadre d'une restauration ou d'une transformation.

La marcairie est construite dans un site privilégié, au milieu du pâturage qu'elle exploitait à l'origine ou en lisière de forêt dont elle avait la jouissance. Elle ne s'implante pas de manière aléatoire dans le site mais répond d'abord aux besoins de l'activité agricole.

Aujourd'hui, leur fonction première a quasiment disparue. Seules les grandes marcairies, reconstruites après la première guerre mondiale ont gardé leur fonction première.

Se pose alors la question de leur reconversion, souvent difficile puisqu'elles sont éloignées des réseaux d'électricité et d'assainissement.



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE

CARACTÈRES PRINCIPAUX

Les marcairies (barischire)

Les petites marcairies sont édifiées traditionnellement sur le bord de leur parcelle, dans un repli de terrain, près d'une source et d'un grand arbre. Un pré de fauche clôturé se trouve à proximité.

"La disposition de l'ensemble résiste à toute systématique. Elle se compose aussi bien d'un seul bâtiment que de bâtiments accolés en angle ou en bande décalée. Le plus souvent néanmoins, il s'agit de bâtiments séparés mieux adaptés à un usage estival."
DENIS M.-N. et GROSHENS M.-C.

Elle comporte traditionnellement une petite habitation et une grange.



(Réf. biblio. 17)

Les granges d'altitude (heuschire)

Les granges d'altitude sont construites au milieu des prés de fauche. Destinées essentiellement au stockage du fourrage, elles comportent traditionnellement un seul bâtiment isolé.

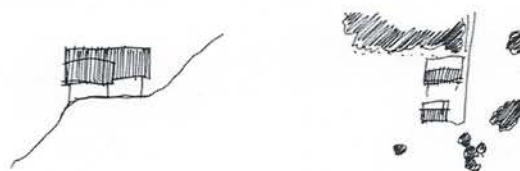
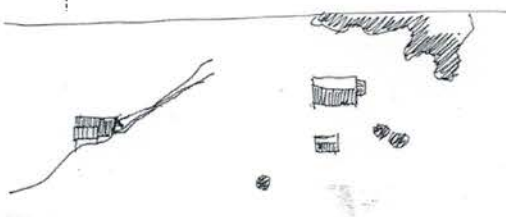
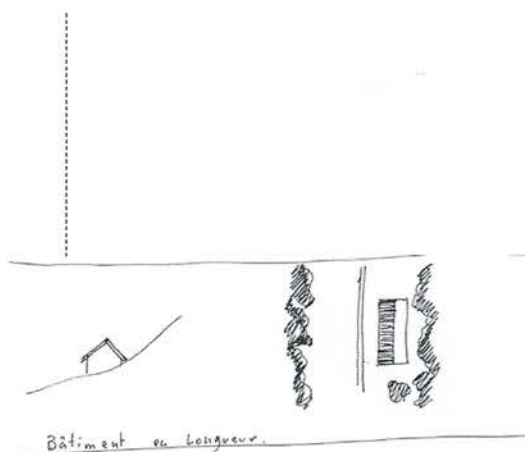
Elles sont très visibles dans le paysage, puisqu'elles se situent dans les sites les plus ouverts.



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE

LES ACCÈS

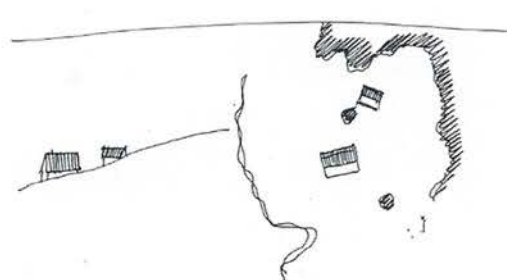
Selon leur implantation à proximité d'une voie carrossable, les marcairies vont être plus ou moins accessibles. Traditionnellement on y accédait à pied, elles ne sont donc pas forcément situées près d'une route, ni même d'un chemin, leur localisation étant d'abord fonction de l'existence d'une source et de la situation du pré de fauche.



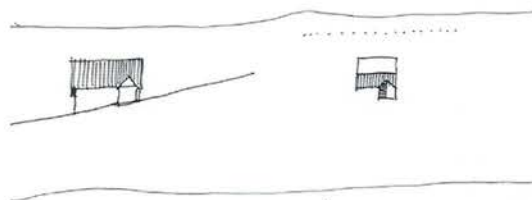
Diversité d'implantation des marcairies dans la pente

L'ADAPTATION AU TERRAIN

Située dans la pente, la marcairie va se caler de préférence dans un repli du terrain, pour s'abriter des intempéries, évitant les orientations défavorables (Nord et Est) pour la façade principale. Néanmoins, c'est la configuration du terrain qui va définir avant tout l'implantation du bâtiment.



LES MARCAIRIES DANS LE PAYSAGE

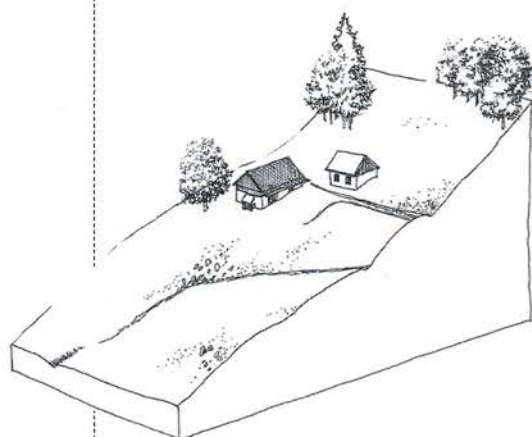


Les granges d'altitude

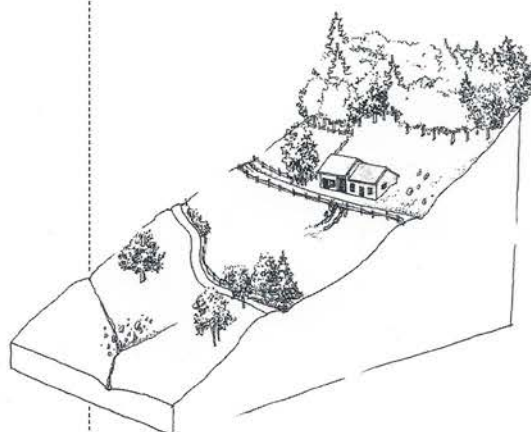


LES MARCAIRIES

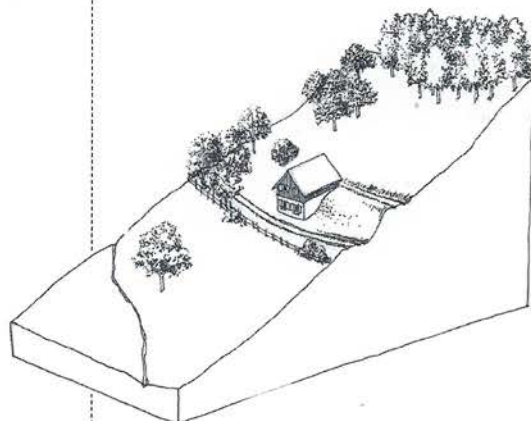
type et fonction du bâti



A. - Habitation et grange distinctes



B. - Habitation et grange accolées



C. - Grange isolée

(Réf. biblio. 17)

LA TYPOLOGIE DE BASE

Les typologies rencontrées sont simples.

La marcairie comporte, le plus souvent, une petite habitation et une grange séparées (A), et parfois accolées (B). Des granges isolées (heuschire) (C) se situent au milieu des prés de fauche.

Le type de marcairie le plus fréquemment rencontré est composé de deux bâtiments séparés.



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



LES ABORDS

Selon la déclivité du terrain, des murets en pierres sèches servant de mur de soutènement peuvent compléter la construction.

La source se situe à proximité de l'habitation sous la forme d'une fontaine avec un bassin rectangulaire en grès.

Parfois un arbre vient apporter de l'ombre.

Les murs de clôture du pré peuvent également être en pierres sèches, souvent quand ils sont en limite du terrain communal.

Le sol entre habitation et grange est traité simplement en herbe ou en stabilisé.

Ces abords d'une grande simplicité contribuent à la qualité du bâti.

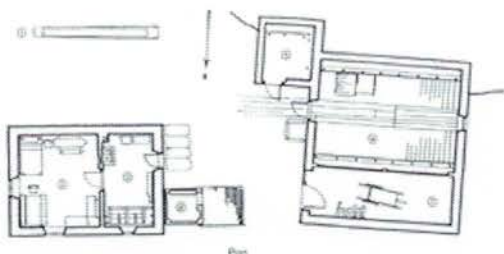


(Réf. biblio. 17)



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



(Réf. biblio. 10)



(Réf. biblio. 17)

L'HABITATION

Elle comportait traditionnellement deux pièces commandées : la chambre (Stube) et la cuisine.

La chambre est éclairée par une ou deux petites fenêtres. Son sol est en parquet de sapin. Elle comporte un lit et une plaque de pierre insérée dans le mur contigu au foyer de la cuisine pour en assurer le chauffage. La plaque de pierre sert également à maintenir à bonne température la table à égoutter le fromage frais.

Le grenier peut servir de soupente au valet ou au fils du marcaire.

La cuisine sert à la préparation du fromage et de la nourriture. Le sol est en terre battue ou en dalles de pierres. Elle est complétée au sous-sol par une cave voûtée en pierre qui sert de local d'affinage. Elle ne comporte pas de fenêtre, l'éclairage se faisant par la porte d'entrée que l'on maintenait ouverte.

LA GRANGE

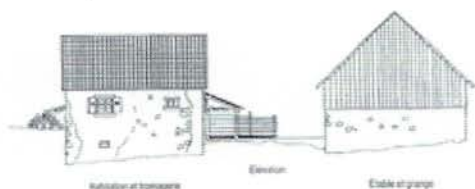
L'étable est aménagée au rez-de-chaussée, le grenier à foin à l'étage. Le marcaire n'utilisait pas de litière, mais un plancher en bois incliné avec une rigole centrale qui donnait dans la fosse à purin.



(Réf. biblio. 10)

LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



(Réf. biblio. 10)

PRINCIPE CONSTRUCTIF
ET MATÉRIAUX

L'habitation

La construction utilise les matériaux proches, pierre et bois, et les solutions les plus simples. Les murs de 50 cm d'épaisseur sont montés en moellons apparents, jointifs ou maçonnés à la chaux. Il n'y a pas de fondations.

La partie supérieure des pignons est doublée d'un bardage fait de planches de sapin assemblées verticalement à joints serrés. Il joue un rôle de protection des murs contre les intempéries.

Les ouvertures sont peu nombreuses, une porte, une ou deux fenêtres sans volets, de dimensions réduites. Encadrements et menuiseries sont réalisés en bois.

La charpente est en sapin.

La couverture était traditionnellement réalisée en bardeaux. Ils seront peu à peu remplacés par de la tuile mécanique (pour des raisons de sécurité incendie), voire par des plaques de tôle maintenues par des blocs de pierre.

Il n'y a pas de descente d'eau pluviale.



(Réf. biblio. 17)



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



(Réf. biblio. 17)

La grange

La grange comporte un soubassement en pierre réalisé selon le même mode de construction que l'habitation et qui correspond à l'occupation de l'étable. Menuiseries et encadrements sont également en bois.

L'étage qui comporte le grenier à foin est réalisé en ossature et bardage bois.

La charpente est réalisée sans poteaux intermédiaires afin de libérer un maximum d'espace. Une avancée de toiture au-dessus de l'étable ménage un abri en cas de pluie.

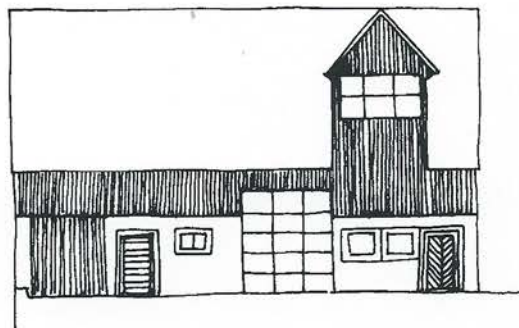
Les ouvertures sont également réduites : une porte d'étable parfois doublée d'une fenêtre et une porte de grange à deux battants qui permet d'entrer directement le fourrage à l'étage en utilisant la pente du terrain.

De ce fait, elle est située soit en mur pignon, soit en mur gouttereau arrière, selon l'orientation la plus favorable de la pente.

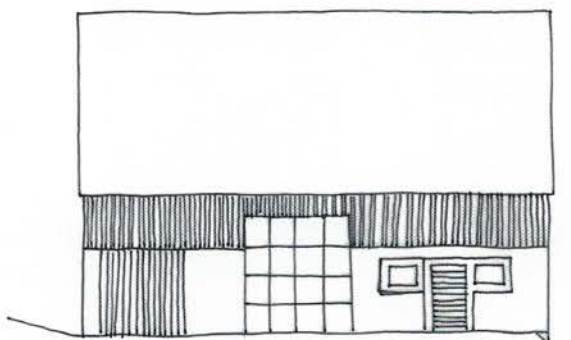
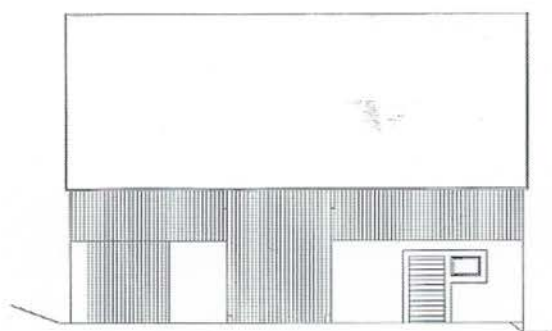
Cette description correspond à des marcairies qui n'ont pas été transformées. Elles sont de plus en plus rares.



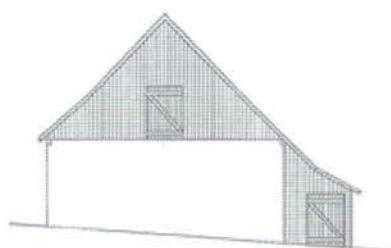
AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



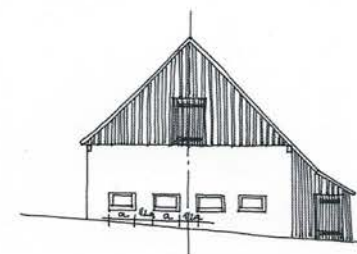
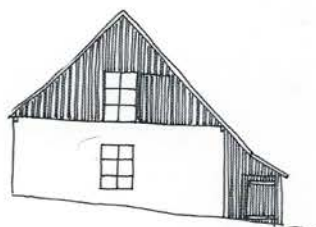
Utiliser les ouvertures existantes pour éclairer le volume de la grange



Utiliser les ouvertures existantes pour éclairer le volume de la grange et créer de nouvelles ouvertures en s'inspirant de l'existant



Créer une fenêtre au rez-de-chaussée en reprenant les proportions de l'ouverture existante



Créer des fenêtres dans le soubassement en s'inspirant des modèles existant et en respectant rythme et proportion



LES MARCAIRIES

type et fonction du bâti



COULEUR

Les marcairies entretiennent un lien étroit avec leur environnement. Construites avec des matériaux issus directement du site (essentiellement la pierre et le bois), elles appartiennent au territoire dans lequel elles s'inscrivent.

La couleur est donnée par le matériau utilisé et laissé à l'état brut : teintes de la pierre et du bois. Matériaux et couleurs sobres et homogènes se fondent alors dans le paysage.



(Réf. biblio. 17)



SOMMAIRE

les matériaux

LES MATÉRIAUX : LE BOIS

Le bardage

page 64

Les menuiseries : portes, fenêtres et volets

page 66

LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

Moellons et pierre de taille

page 69

LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

Enduits et couleurs

page 71



LES MATÉRIAUX : LE BOIS

le bardage



Impact visuel

Le bardage en bois est très présent puisqu'on le trouve à la fois en partie haute des pignons d'habitation exposés aux intempéries et qu'il constitue l'enveloppe de la grange.

Il s'intègre parfaitement à l'habitat traditionnel et fait partie de l'identité de ce patrimoine bâti. C'est un matériau de qualité dont la fourniture et la pose restent faciles.

Economique et léger, écologique et sain, il a une bonne pérennité.



LES MATÉRIAUX : LE BOIS

le bardage

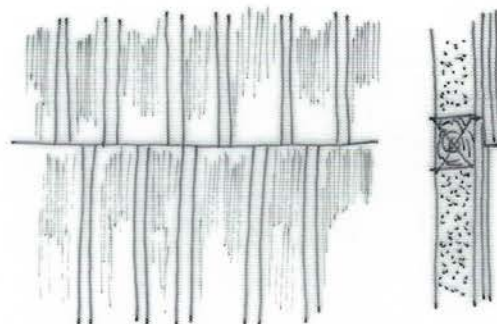
Technique de pose :

Que ce soit en pignon ou fixé sur l'ossature bois de la grange, la technique de pose reste la même.

Le bardage est constitué de planches de 10 à 20 cm de large, posées verticalement à joints serrés sur des tasseaux fixés horizontalement sur le mur ou l'ossature bois.

Souvent, et en particulier pour les granges, une latte couvre-joint est clouée verticalement à la jonction de deux planches.

Ces couvre-joints ne sont cloués que d'un seul côté de la planche de bardage afin de permettre la dilatation du bois sans risque de fentes.

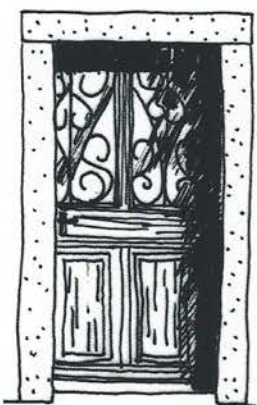


L'emplacement du bardage, l'importance de sa surface et la nature des décors vont déterminer la largeur des planches qui seront calibrées ou non.



LES MATÉRIAUX : LE BOIS

les menuiseries : portes, fenêtres et volets



IMPACT VISUEL

La nature et le dessin des menuiseries participent à la qualité de la façade et à sa mise en valeur.

Portes, fenêtres et volets sont en bois et utilisent des essences locales telles que le sapin ou le chêne.

Proportions, assemblages, "dessins" et finitions ne sont pas laissés au hasard : ils sont le fruit d'une tradition et appartiennent au patrimoine construit de la vallée.

L'HABITATION

Les portes

La porte d'entrée s'inscrit dans la trame de la façade : elle est généralement sous une fenêtre de même largeur. Elle est dans le même plan que les fenêtres, avec un encadrement en pierre taillée.

Le plus souvent elle se compose d'un seul ouvrant en bois, avec une imposte vitrée à mi-hauteur, protégée par une grille en fer forgé.

Le seuil en pierre est parfois prolongé par un perron et par deux ou trois marches en pierre de même nature et de même couleur.

Elle peut être protégée par une marquise en verre. L'apparition de ces marquises en métal et en verre date du XVIII^e s. et se prolonge jusqu'au XIX^e s.



Reconnaître le bâti

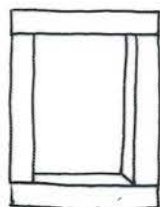


LES MATÉRIAUX : LE BOIS

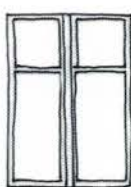
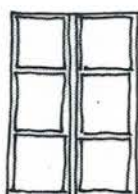
les menuiseries : portes, fenêtres et volets



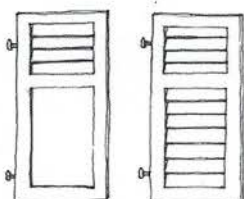
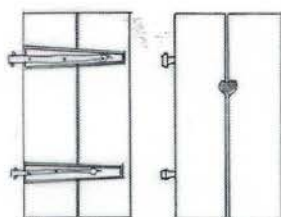
Encadrement en bois



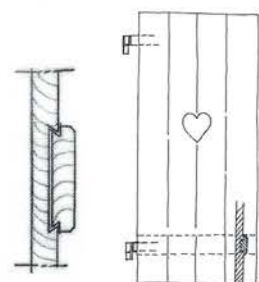
Encadrement en pierre



Châssis à six ou quatre carreaux

Volets à persiennes
(lames fixes)

Volets pleins



Assemblage par queue d'aronde



Les fenêtres

La fenêtre se caractérise par une ouverture verticale rectangulaire. Le rapport de la largeur à la hauteur est de 1,3 en moyenne.

De dimensions et de proportions égales pour les pièces d'habitation, **elles s'alignent verticalement en façade.**

Elle se compose :

- d'un encadrement généralement en pierre taillée. Outre ses fonctions structurales, il joue un rôle esthétique important et rythme la façade ;

- d'un châssis de fenêtre en bois, à deux vantaux, ouvrants à la française, divisé en quatre à six carreaux.

Ce châssis est peint d'une teinte claire qui renforce le contraste avec le vitrage et donne une matérialité à la fenêtre.

La fenêtre n'apparaît jamais comme un simple trou en façade ;

- de volets en bois peints de différentes formes selon les époques de construction.

Les deux formes les plus couramment rencontrées sont les volets pleins et les volets à persiennes.

Les volets en bois pleins sont traditionnellement fabriqués avec une ou plusieurs planches reliées au niveau des ferrures par deux pièces de bois horizontales assemblées par queue d'aronde sans écharpe, ni barre.

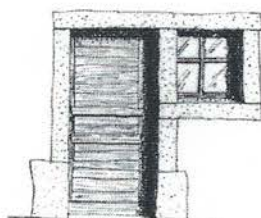
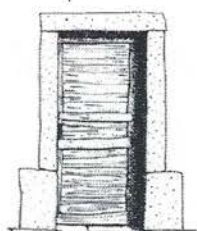
Ils peuvent être agrémentés de petites ouvertures de forme symbolique (cœur, losange, trèfle, ...) ayant un rôle décoratif et donnant un peu de clarté dans la pièce.

Les volets à persiennes sont constitués d'un cadre en bois rempli en partie haute ou sur toute la hauteur par des lames de bois inclinées, fixes ou mobiles (système à crémaillère).

La qualité et le type des ferrures sont importants.

LES MATÉRIAUX : LE BOIS

les menuiseries : portes, fenêtres et volets



LA GRANGE

Portes et fenêtres

Les ouvertures correspondent aux différentes fonctions de la grange :

- Au rez-de-chaussée, en façade long pan :
 - la porte piétonne couplée à une fenêtre rectangulaire donne accès à l'étable,
 - la porte charretière donne accès à la grange où est stocké le matériel
 - une ou plusieurs portes donnent accès au fenil à l'étage.
- A l'étage en pignon :
 - une porte ménagée en partie haute du bardage donne accès au fenil.

La porte d'étable en bois plein à un seul vantail est de dimensions minimales. Elle est constituée d'un cadre rectangulaire en bois dans lequel sont clouées des planches disposées horizontalement ou en losange.

La porte charretière, le plus souvent à linteau droit est également en bois et reprend le même découpage que le bardage.

La fenêtre de l'étable se réduit à un châssis en bois fixe parfois protégé par une grille en métal ou par un volet en bois.

Ménagées dans la partie maçonnerie, portes et fenêtres d'étable ont un encadrement apparent en pierre, plus rarement en bois.

La simplicité de ligne et de mise en œuvre des portes et volets de la grange est caractéristique et mérite d'être conservée.



LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

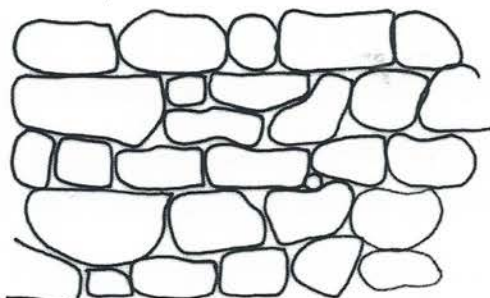
moellons et pierre de taille



Les matériaux utilisés pour la construction de la maison d'habitation et de la grange proviennent des forêts ou des carrières situées à proximité pour des raisons de commodités (facilités d'exploitation et moindre coût).

Ainsi, la maison est-elle construite avec les matériaux qui proviennent du site dans lequel elle s'inscrit.

C'est la pierre de grès ou de granit qui affleure dans le massif vosgien et qui va être utilisée pour la construction de la maison, à la fois sous la forme de moellons pour la maçonnerie des murs, et de pierre taillée pour les reprises ou les reports de charge : encadrements de fenêtres et de portes, chaînages d'angle, soubassements, ...



Mur en moellons vue de face



Mur simple



Mur double

(Réf. biblio.16)

LES MOELLONS

La maçonnerie des murs est en moellons de pierre, de grès ou de granit, non calibrés, taillés grossièrement et mis en œuvre de manière à constituer un mur avec le moins de vides possibles. Ces moellons sont maçonnés au mortier de chaux puis enduits.

L'enduit va protéger le mur des intempéries et du gel. (La pierre de grès couramment utilisée pour les moellons est gélive).

L'épaisseur et la mise en œuvre du mur varient selon sa fonction et selon les charges qu'il supporte.

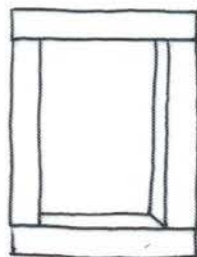
Les murs porteurs notamment les murs périphériques en façade sont mis en œuvre comme un double mur avec un vide rempli de tout-venant ponctué par des pierres que l'on nomme boutisses qui font toute l'épaisseur du mur et assurent sa stabilité.



LES MATÉRIAUX : LA PIERRE

moellons et pierre de taille

Reconnaitre le bâti



Encadrement

Châinage

Soubassement



LA PIERRE DE TAILLE

La pierre va être utilisée en bloc monolithique à la fois comme élément de structure et de décor.

Elle sert à la stabilité du bâtiment, là où s'exercent les plus grandes forces : encadrements de baies, chaînages d'angle, soubassements, ...

La pierre taillée reste apparente. Le plus souvent, c'est la pierre de grès des carrières proches qui est utilisée.

LES JOINTS

Pierres de taille et moellons sont toujours rejointoyés afin d'assurer la solidité et l'étanchéité de l'ensemble.

Les joints entre pierres de taille :

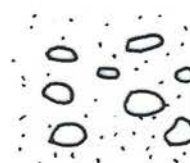
- assurent une bonne stabilité de l'ensemble en solidarissant les pierres,
- permettent une continuité de l'étanchéité.

C'est pourquoi, ils sont toujours mis en œuvre au même nu que la pierre.

Les joints d'une maçonnerie :

- assurent la stabilité du mur en solidarissant les pierres les unes avec les autres,
- permettent l'étanchéité du mur en évitant les infiltrations d'eau.

C'est pourquoi, ils sont toujours au nu de la pierre (joints beurrés).



Vue de face



Vue de profil

Joints beurrés

LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

enduits et couleurs

Tout comme les matériaux de construction, les sables utilisés pour les enduits, traditionnellement au mortier de chaux, provenaient des rivières puis des carrières proches.

Souvent, c'est la teinte du sable qui donnait la couleur de l'enduit, sans adjonction de pigments.

Les teintes des maisons rehaussées par la pierre apparente et le bardage bois se mariaient subtilement à l'environnement immédiat.

LES ENDUITS

Description et composition

L'enduit recouvre et protège un mur ou une portion de mur.

Il ne laisse affleurer que les éléments structuraux remarquables : encadrements, chaînages d'angle en pierre taillée.

L'enduit traditionnel est un enduit au mortier de chaux naturelle qui va assurer une protection optimale de la façade, du soubassement au faite du toit.

Il se compose de chaux, de sable et d'eau.

La chaux provient de la calcination du calcaire, le sable d'une rivière ou d'une carrière.

Les dosages changent selon le type de sable, le type de chaux et le type d'enduit. Les proportions sont donc variables : de 1/4 à 1/3 de chaux pour 3/4 à 2/3 de sable sec.

Les chaux les mieux adaptées au bâti ancien sont la chaux aérienne et la chaux hydraulique naturelle.



LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

enduits et couleurs



L'enduit à la chaux assure une protection optimale de la façade contre l'humidité tout en restant perméable à la vapeur d'eau car le mur doit "respirer" et sécher afin d'assurer la bonne évaporation de l'eau.

Il est compatible avec son support car il reste souple, ne se fissure pas, tout en étant dur et résistant.

La mise en œuvre d'un enduit traditionnel se fait en trois couches : gobetis, corps d'enduit et couche de finition qui varie selon les façades.

Aspect et finition

L'aspect et la finition de l'enduit peuvent être différents selon les époques de construction.

Traditionnellement, l'enduit est taloché fin, teinté par la couleur du sable qu'il contient ou coloré par un badigeon à la chaux teintée par des pigments naturels (ocres rouges ou jaunes, terre d'ombre, ...).

Il peut également être teinté dans la masse par adjonction de pigments naturels au mortier de chaux.

Les teintes restent claires dans des tons naturels pour mettre en valeur la pierre de taille et le bois.

La couleur de la façade rehausse les qualités des matériaux utilisés. Elle reste discrète et subtile.

Les tons froids tels que bleu ou vert étaient rarement utilisés.



LES MATÉRIAUX : L'ENDUIT

enduits et couleurs



Les couleurs

La teinte de l'enduit de façade n'est jamais envisagée comme un élément isolé. Elle fait partie d'un tout et contribue à mettre en valeur les matériaux de qualité mis en œuvre tels que le bois du bardage, des menuiseries (portes, fenêtres, volets, ...), la pierre de taille, la terre cuite des tuiles, ...

Ainsi, les couleurs de la façade forment un juste équilibre entre teintes claires et foncées : tons clairs des enduits mis en valeur par les teintes contrastées des volets, des portes et du bardage.



Elles se mettent aussi en valeur les unes par rapport aux autres dans une même rue, avec des dégradés ou des contrastes de teintes, des enduits différant d'une maison à l'autre pour se fondre dans une harmonie d'ensemble.

La couleur n'est pas là pour individualiser la maison mais pour l'intégrer dans un ensemble cohérent, à l'échelle du paysage, de la rue et du village.

Elle ne fait pas "tache" dans le paysage mais participe à un équilibre visuel entre bâti et non bâti, ... elle fait partie du paysage.



SOMMAIRE

restaurer et entretenir le bâti

LE BOIS

<i>Le bardage</i>	<i>page 75</i>
<i>Les menuiseries extérieures : portes, fenêtres et volets</i>	<i>page 77</i>

CHARPENTE, COUVERTURE ET ZINGUERIE	<i>page 81</i>
---	----------------

LA PIERRE : la pierre de taille	<i>page 84</i>
--	----------------

LES ENDUITS : mise en œuvre et finition	<i>page 87</i>
--	----------------



LE BOIS

le bardage



Restauration et remplacement

Bien choisir les essences et la qualité du bois

Privilégier les essences locales en résineux ou en feuillus : pin, sapin, mélèze, châtaignier, chêne, frêne, ...

Préférer les "bois parfaits" à l'aubier, éviter le peuplier et le hêtre perméables et peu résistants aux champignons.

Choisir des bois sains avec un taux d'humidité n'excédant pas 17 %.

Préalablement à toute intervention, faire un diagnostic

Vérifier l'état des supports : pas de pourrissement, moisissures ou champignons entre le bardage et la maçonnerie.

Vérifier l'état du bardage et de la structure : pas de galerie d'insectes, de larves ou de sciures.

REPLACEMENT PARTIEL

Remplacer les parties détériorées par des planches de même type et de même finition que l'existant en conservant le même mode d'assemblage et le même sens de pose.

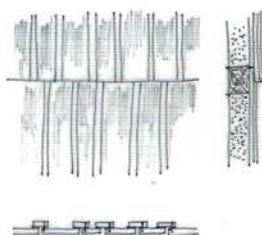
REPLACEMENT TOTAL

Il est conseillé de préparer l'ensemble de la surface du bardage au sol (calepinage) suivant les dimensions de la surface à couvrir.

Dans le cas où il y aurait des décors, les motifs seront tracés à l'aide de gabarits en contreplaqué ou en carton épais.

Dans le cas de couvre-joints, les clouer d'un seul côté de la planche de bardage afin de permettre la dilatation du bois sans risque de fentes.

Restaurer & entretenir



LE BOIS

le bardage



Pour assurer une bonne tenue du bardage dans le temps, il faut veiller à :

- la protection du bois en façade par des avancées de toiture ou des auvents ;
- la bonne ventilation des bois de bardage ou d'ossature ;
- éviter la condensation dans la masse (ne pas appliquer de produits de finition imperméables à la vapeur d'eau tels que vernis ou peintures) ;
- éviter le contact direct du bois avec le sol ;
- poser un écran pare-pluie de type nappe anti-contaminante perméable à la vapeur d'eau sur la maçonnerie ou l'ossature bois en pose lâche ou sur double lattage.

Finition et entretien

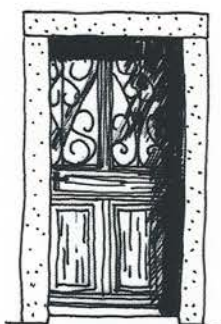
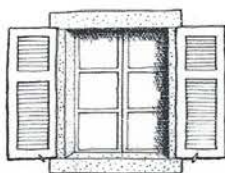
Si le bois a été peint, décaper et appliquer un produit fongicide et insecticide, **éviter les vernis et les peintures brillantes trop imperméables et peu adaptées au bâti rural.**

S'il s'agit d'un remplacement total, le bois pourra être traité en autoclave. Il prendra alors une teinte grise avec le temps. Ce type de traitement supprime tout entretien et permet une bonne tenue dans le temps.



LE BOIS : LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

portes, fenêtres et volets



LES PRINCIPES DE BASE

Lorsque l'on veut remplacer ou restaurer une porte, une fenêtre ou des volets, il faut veiller à conserver :

- les dimensions des ouvertures
- les matériaux traditionnels (grès, granit ou bois) des encadrements, bois pour les menuiseries, les portes, les volets, ... ;
- le nombre d'ouvrants et leur subdivision (par exemple fenêtre à deux vantaux et six carreaux) ;
- les volets bois.

Il faut aussi être attentif aux détails de mise en œuvre : retrait de l'ouverture par rapport à la façade, assemblage du bois pour les portes, les fenêtres et les volets, ferronnerie, ...

LA PORTE D'ENTRÉE

Les portes les plus couramment rencontrées datent de la deuxième moitié du XIX^e s. ou du début du XX^e s. (années 20-30). La porte comporte un seul vantail travaillé en panneaux avec une partie supérieure qui peut être vitrée et protégée par une grille en fer forgé. Elle est en bois massif, les essences privilégiées étant celles qui résistent le plus aux intempéries telles que le chêne. Elle peut être peinte de couleur foncée ou rester naturelle.

Restauration ou remplacement

La porte d'entrée d'origine peut être conservée et restaurée en y adaptant un bâti fixe pour assurer sa solidité.

Sinon, elle sera remplacée à l'identique en privilégiant les formes les plus simples et en veillant à retrouver des proportions et des épaisseurs de profils identiques.

Les portes pleines ou vitrées en aluminium laqué ou brossé ou en PVC sont à éviter.

Elles ne sont pas adaptées à la qualité et à la richesse du bâti ancien.



LE BOIS : LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

portes, fenêtres et volets



Attention au type de ferrures utilisées, le mieux étant de réparer et d'utiliser les ferrures loquets ou clenches de portes d'origine.

Dans le cas d'un remplacement, on privilégiera les formes les plus simples possibles, en veillant à retrouver des proportions identiques.

Finition et entretien

La porte sera découpée et protégée par une peinture ou traitée à l'huile de lin pour les essences de bois locales. Elle peut éventuellement être protégée par un vernis mat incolore.



Restaurer & entretenir

LES PORTES DE GRANGES ET D'ÉTABLES

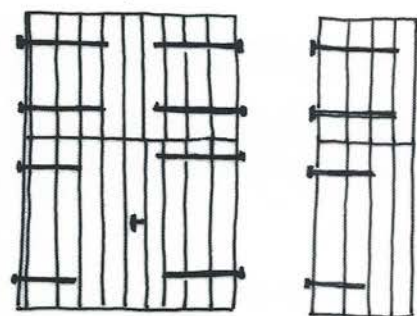
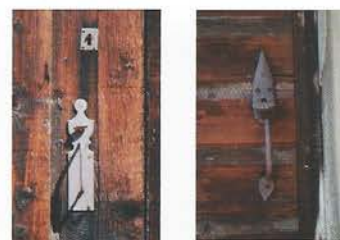
Ces portes sont en bois massif de facture simple, protégée par une peinture foncée ou traitée comme le bardage.

Restauration ou remplacement

Leur restauration ou leur remplacement suivent les mêmes principes que ceux énoncés pour la porte d'entrée de l'habitation.

Finition et entretien

Traitement à l'huile de lin ou protection par une peinture.



LES MENUISERIES EXTÉRIEURES: portes, fenêtres et volets

LES FENÊTRES

Dans la maçonnerie, la menuiserie constitue le principal élément de décor.

Description et principe de mise en œuvre

La présence du châssis généralement à deux battants, divisé en quatre à six carreaux ainsi que sa finition peinte en blanc ou blanc cassé est donc très importante. C'est lui qui apporte la richesse du décor à la façade, la fenêtre n'apparaissant pas comme un simple "trou noir".

Il faut donc conserver la subdivision de la fenêtre à deux battants et la trame de composition du vitrage.

Seules les fenêtres de petites dimensions telles que lucarnes, fenêtres de cave, oriels, ... peuvent être à un seul battant sans division du vitrage.

La menuiserie se place en feuillure, dans l'épaisseur du mur, derrière l'encadrement en pierre s'il existe. Elle ne vient jamais en applique du nu extérieur de la maçonnerie.

Le remplacement d'une fenêtre ne doit en aucun cas toucher à la structure. La fenêtre se remplaçant dans le même plan que la fenêtre initiale.

Restauration ou remplacement

Le châssis

Les sections de bois du châssis devront rester proches du modèle ancien, en étant aussi fines que possible.

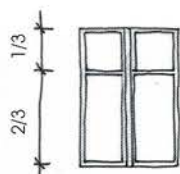
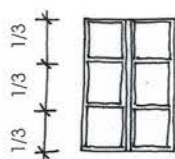
Les rejingots seront de préférence en bois. S'ils sont en métal, ils seront peints de la même couleur que le bois.

Vitrage et petits bois

Pour des raisons de confort thermique et acoustique et si la fenêtre d'origine est encore en bon état et que les sections de bois le supportent, le survitrage peut être envisagé.

Sinon, la fenêtre pourra être remplacée par une fenêtre à double vitrage, **le principe étant d'adapter le modèle ancien à la fabrication contemporaine.**

La section des petits bois pourra être réduite par pose en applique par collage directement sur le verre, côté extérieur et intérieur.



LES MENUISERIES EXTÉRIEURES: portes, fenêtres et volets



Matériaux

Il faudra veiller à la qualité du bois mis en œuvre, aux types d'assemblages, aux épaisseurs de profils, au découpage et à la division de la fenêtre qui devront reproduire le modèle d'origine.

Les fabrications artisanales privilégient la qualité du bois et les particularités du modèle. Leur technique d'assemblage permet de les réparer partiellement en intervenant sur la pièce endommagée : remplacement d'un montant cassé, ... **L'intervention de professionnels qualifiés est indispensable pour établir un diagnostic précis et garantir une mise en œuvre dans le respect de la tradition.**

Le PVC n'est pas conseillé. C'est un matériau contemporain qui ne s'harmonise pas avec les matériaux traditionnels. De plus, il n'est pas recyclable.

Finition et entretien

Le châssis de fenêtre est peint, souvent en blanc ou en blanc cassé. Cette teinte claire renforce le contraste entre châssis et vitrage et donne une matérialité à la fenêtre.

LES VOLETS



A l'origine ce sont des volets battants pleins, fabriqués avec une ou plusieurs planches reliées au niveau des ferrures par deux pièces de bois horizontales et assemblées par queue d'aronde. Le volet à jalousie apparaît au XVIII^e s.

Restauration ou remplacement

Les volets pleins sont facilement réparables ou remplaçables. **Veiller à la qualité et au type de ferrure, la meilleure solution consistant à réutiliser les ferrures anciennes.**

Ils seront peints en harmonie avec la teinte de la façade.

Eviter la pose de volets "en Z" (écharpes et barres), de type "chalet" qui ne correspondent pas à ce type de bâti.



Finition et entretien

Traitement à l'huile de lin ou protection par une peinture.



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

LA CHARPENTE

Restauration ou remplacement



Dans tous les cas la forme du toit résultant des techniques d'assemblage de la charpente (brisure, coyaux, ...) devra être conservée.

Sauf cas exceptionnel, la charpente nécessite plus un remplacement partiel ou un confortement qu'un remplacement total.

Un diagnostic préalable est nécessaire. Il sera établi par une personne compétente (charpentier, architecte, ...). Ne jamais supprimer une pièce de charpente sans consulter l'avis d'un professionnel. Attention également à certains diagnostics alarmistes effectués par des entreprises dites spécialisées notamment pour ce qui concerne les maladies du bois.

Les bois malades devront être traités avant toute autre intervention.

Selon l'état de dégradation, les pièces abîmées pourront être renforcées par moisage ou renforts métalliques.

Si la charpente est en mauvais état, elle pourra être remplacée partiellement, il en va de même pour les chevrons.



Moisage



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



LA COUVERTURE

La couverture d'origine en tuiles plates à bouts arrondis dite "queue de castor" (Bieberschwantz) tend à disparaître au profit des tuiles mécaniques, moins chères et plus faciles à poser.

Restauration ou remplacement

Lorsque la couverture existante est encore en tuiles plates, il faut privilégier son remplacement par des tuiles de même nature, parce qu'elle fait partie du patrimoine de la vallée et que **les toitures ont un fort impact visuel dans le paysage**. En cas de réfection partielle, les tuiles utilisées seront du même type pour l'ensemble de la toiture.

On pourra utiliser des tuiles de récupération en vérifiant leur état. Le complément en tuiles neuves se fera avec des tuiles de formes, dimensions et teintes les plus proches possibles des anciennes.

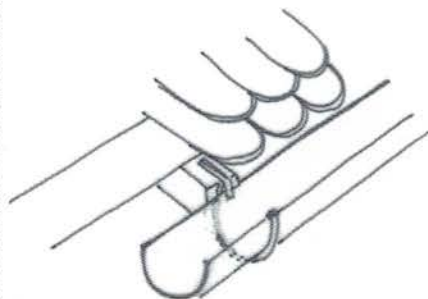
La pose se fera en panachage pour éviter l'effet de taches de couleur trop contrastées.



Si l'état de la toiture nécessite une réfection complète et que l'on préfère utiliser des tuiles mécaniques, elles seront en terre cuite rouge non engobées (coloration décorative appliquée en surface) pour garder une harmonie d'ensemble.



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



LA ZINGUERIE

Chéneaux et descentes d'eau pluviale sont présents sur les façades long pan et assurent l'étanchéité des façades.

Les gouttières traditionnelles sont de type pendantes, demi-rondes.

Restauration ou remplacement

Ne pas poser de planche d'égout mais utiliser des crochets renforcés.

Utiliser du zinc ou du cuivre naturel (pas de peinture).

LES CHEMINÉES

La sortie en toiture de la cheminée participe à l'expression architecturale de la maison.

Restauration ou remplacement

Même si les conduits ne sont plus utilisés **la cheminée rappelle l'importance du point de feu de la maison traditionnelle**. Ils pourront être tubés et servir à la ventilation (statique ou chauffage).

Les abergements assurant l'étanchéité et le raccord à la couverture seront en zinc naturel.

Le couronnement et la finition respecteront le modèle traditionnel local.



LA PIERRE

la pierre de taille



Nettoyage

Le nettoyage de la pierre doit se faire avec précaution. Il faut éviter le sablage et la brosse métallique ainsi que le lavage haute pression ou au jet de vapeur qui ont l'inconvénient de détruire le calcin, couche protectrice de la pierre qui se forme naturellement en surface. Dans ce cas, elle devra être protégée par un lait de chaux coloré.

Privilégier le nettoyage à la brosse et à l'eau, le gommage doux à la fine de verre ou avec des produits décapants appropriés.

Si la pierre est peinte, il est important de la décapier car elle doit respirer. Elle a besoin de rejeter l'humidité qu'elle contient (eau qui provient de la maçonnerie, du sol, d'infiltrations, eau de condensation intérieure, ...). Si cette eau n'est pas évacuée, la pierre se désagrège et devient poreuse. La peinture rend la pierre imperméable et empêche l'évacuation de l'humidité.



LA PIERRE

la pierre de taille



Restauration ou remplacement

La pierre pourra être **réparée ou reconstituée par un mortier prêt à l'emploi à base de liants hydrauliques** permettant la reprise en profondeur des pierres endommagées.

L'uniformité de teinte pourra se retrouver par l'application d'un badigeon au lait de chaux coloré.

Si elle est remplacée, elle le sera à l'identique en respectant taille et couleur de la pierre d'origine.

Eviter le rejointoiement de la pierre. S'il est nécessaire, il sera effectué au mortier de chaux et au ras de la pierre sans lissage ni rehaussement à la peinture avec un nettoyage soigné du parement pour éliminer toutes traces de mortier.

Finition et entretien

La pierre taillée a sa propre couleur. C'est un matériau noble qui a été travaillé, il est fait pour être vu.

Pour des questions de respiration, de bonne conservation et d'esthétique, la pierre ne doit pas être peinte.

Restaurer & entretenir



LA PIERRE

la pierre de taille



PATHOLOGIES ET REMÈDES

Ce sont principalement les actions de l'eau, du gel, de la pollution atmosphérique ou des salissures qui sont source de dégradation de la pierre.

Si les altérations restent superficielles, elles peuvent être éliminées par simple brossage.

La pierre sera alors protégée par l'application d'un badigeon au lait de chaux coloré, ou éventuellement par un silicone appliqué en plusieurs couches dans les zones les plus exposées à la pollution atmosphérique.

Les petites parties manquantes (épaufures, trous, ...) peuvent être remplacées ou rebouchées par un mortier composé de chaux naturelle et de poudre de pierre.

Si les altérations sont plus importantes, la pierre malade sera remplacée par une autre pierre de même nature, même forme et même couleur.

LES MARCHES D'ESCALIER

La pierre s'utilise également pour les emmarchements, les seuils ou les dalles en blocs monolithiques.



Le nettoyage et la restauration sont décrits ci-dessus. La pierre pourra être protégée par l'application d'un hydrofuge.

Restauration ou remplacement

En cas d'affaissement des marches, il est possible de procéder localement à leur recalage. En cas d'usure, il est possible de retourner les emmarchements et de les tailler si la pierre est brute. **Le remplacement complet respectera la nature de la pierre d'origine et surtout la section des éléments anciens.**

Le placage d'éléments est à proscrire (pierre, carrelage, ...).



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition



PRÉPARATION DU SUPPORT ET CHOIX DE L'ENDUIT

Avant toute application d'un nouvel enduit il faut faire un **diagnostic de l'existant** et remédier aux problèmes ayant entraîné sa dégradation tels que fissures, salpêtre, problèmes d'humidité, ...

L'ancien enduit doit être enlevé totalement pour des raisons à la fois techniques et esthétiques. En effet une surcharge d'enduit entraînerait une mauvaise adhérence due à son retrait au séchage et une surépaisseur par rapport aux pierres apparentes.

UNE PROTECTION INDISPENSABLE

L'enduit recouvre et protège un mur ou une portion de mur.

Un enduit doit être compatible avec son support pour des questions d'adhérence et de respiration du mur.

Des murs montés en parpaings de béton seront enduits au mortier bâtard qui contient du ciment compatible avec la nature du mur.

Ainsi, **les murs en moellons de grès sont enduits traditionnellement avec un enduit au mortier de chaux** qui assure une protection optimale de la façade, contre l'humidité tout en restant perméable à la vapeur d'eau car le mur doit "respirer" et sécher afin d'assurer la bonne évaporation de l'eau.

La mise en œuvre d'un enduit se fait en trois couches : gobetis, corps d'enduit et couche de finition.

Cet enduit est dur et résistant et ne se fissure pas. Il se compose de chaux, de sable et d'eau.

Sa couleur varie en fonction du sable et du type de chaux utilisés. Il peut être également coloré par l'adjonction de pigments naturels.



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition



UN ASPECT ET UNE FINITION QUI RESPECTENT LE BÂTI

L'enduit recouvre toute la façade.

Ne pas chercher à faire authentique en laissant apparentes des maçonneries ou des parties de maçonneries (par exemple pierres d'angle non taillées) qui étaient enduites à l'origine.

L'enduit ne laisse affleurer que les éléments structurels remarquables, encadrements en pierre, chaînages d'angle, ...

Il en est de même pour l'ensemble des autres éléments de modénature taillés tels qu'encadrements, soubassements, corniches, ...

Quand une façade n'est pas régulière, ni parfaitement plane, ne pas chercher à rattraper ces irrégularités par des surépaisseurs d'enduit (mauvaise adhérence et mauvaise tenue dans le temps).



UN RÔLE ESTHÉTIQUE

C'est la couleur et la texture de l'enduit qui vont rehausser et mettre en valeur la pierre apparente (encadrements de baies, chaînages d'angle, soubassements, ...) et qui vont différencier chaque maison tout en l'harmonisant avec son environnement proche.

C'est pourquoi la finition de l'enduit est importante : éviter les enduits "rustiques" ou "fantaisie", à gros grains, ribbé, ... ils ne sont pas adaptés au bâti ancien et se salissent très rapidement.



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition

UNE REPRISE TOTALE OU PARTIELLE

La reprise peut être totale ou partielle selon l'état de la façade ; tout ravalement nécessitant un diagnostic précis.

Reprise partielle de l'enduit

Le plus souvent, seule la dernière couche d'enduit est à refaire (couche de finition).

Celle-ci se fera en retrouvant la finition d'origine. Dans ce cas, il est possible d'utiliser des enduits de parement teintés dans la masse à base de chaux ; ils seront talochés fin ou brossés.

Reprise totale de l'enduit

L'enduit sera mis en œuvre en trois couches, avec une préparation préalable du support. Piquage total de l'ancien enduit, dégarnissage et nettoyage des joints à la brosse.

Bien mouiller le mur avant application du gobetis.

L'enduit de finition

On rencontre généralement deux types de finition d'enduit :

- une dernière couche puis l'application d'un lait de chaux coloré (badigeon) par pigments ou oxydes naturels qui va donner sa teinte à la façade ;

- une dernière couche teintée dans la masse (soit par la couleur du sable, soit par les pigments).

L'aspect et la rugosité de l'enduit vont varier selon les types de façade et les époques de construction. Le ravalement devant respecter autant que possible le type d'enduit qui correspond au bâti d'origine. L'enduit peut être gratté, taloché, brossé, ...



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition

Variante pour l'enduit de finition

L'utilisation d'un enduit teinté dans la masse, prêt à l'emploi, peut être admise.

Il s'agit d'un enduit de parement minéral, à base de silicates ou de chaux, sans adjonction de résines ou de fibres synthétiques (il doit rester poreux). Il devra respecter les mêmes types de finition qu'un enduit traditionnel.

L'isolation extérieure entraîne la dissimulation du bâtiment (encadrements, chaînage d'angles, ...). Elle peut également masquer des désordres éventuels de l'enduit ou de la maçonnerie. Elle n'est pas adaptée à ce type de bâti parce qu'elle le banalise : il perd son identité et ses qualités architecturales.

Le badigeon au lait de chaux

Il se compose de chaux et d'eau.

Traditionnellement, on utilise une chaux naturelle "chaux aérienne" diluée dans un volume d'eau variable en fonction de la fluidité recherchée (de 1 à 4 volumes de chaux).

La mise en œuvre nécessite de bonnes conditions climatiques et du savoir-faire.

Variante pour le badigeon

L'utilisation d'une peinture prête à l'emploi de type minérale, à base de silicate de potassium ou de chaux peut être admise. La peinture devra être poreuse pour permettre une bonne "respiration" du mur.



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition

Peinture et compatibilité des supports

Dans le cas d'une reprise partielle de peinture, il faut s'assurer de la compatibilité du support existant avec la nouvelle finition.

Ce qu'il faut retenir :

Une peinture minérale peut s'utiliser en finition appliquée sur la couche de finition d'un enduit traditionnel à la chaux.

Une peinture à la chaux ne peut théoriquement pas s'appliquer sur un silicate (enduit ou peinture) mais l'inverse est possible (silicate sur chaux).

Peinture à la chaux et peinture silicatée ne pourront pas s'appliquer sur une ancienne peinture organique.

Dans ce cas, on pourra utiliser une peinture organique compatible avec le support existant qui devra avoir un aspect mat.

Teintes et décors

Leur utilisation reposait sur la disponibilité du colorant à un prix abordable et sur des phénomènes de mode.

Les teintes et couleurs des enduits et badigeons varient selon les époques de construction.

On peut retrouver les teintes d'origine en grattant les couches successives notamment au niveau des parties cachées telles que sous face-toit, arrière des volets ...

Le décor peut être créé par un travail sur la pierre de grès apparente, mais aussi par différentes techniques d'enduit qui vont opposer des matières, des textures et des couleurs (différentes textures d'enduit et laits de chaux de colorations diverses).



SOMMAIRE

transformer & agrandir

CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADE

page 93

AGRANDIR L'HABITATION :

Utiliser les combles

page 96

Utiliser la grange

page 98



CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADES

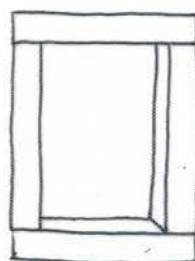


PRINCIPES DE BASE

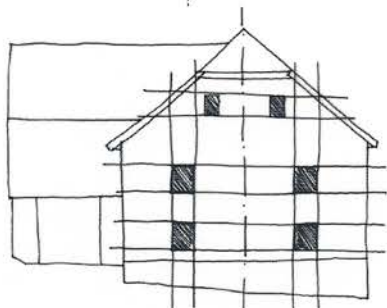
- Maintenir ou rétablir la composition de la façade.
- Respecter la hiérarchie des ouvertures.
- Utiliser le vocabulaire existant en restituant la modénature, notamment les encadrements de baie caractéristiques du bâti ancien.

La baie, que ce soit la porte ou la fenêtre, n'est jamais perçue comme un simple trou en façade, elle est soulignée et mise en valeur par l'encadrement qui joue à la fois un rôle constructif et esthétique et utilise un matériau différent que celui du parement, pierre ou bois.

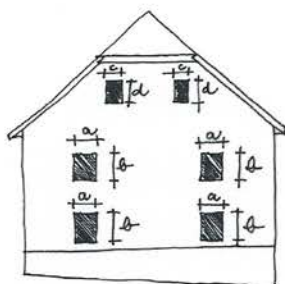
D'une manière générale, les ouvertures sont toujours rectangulaires et plus hautes que larges et les pleins dominent sur les vides.



CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADES



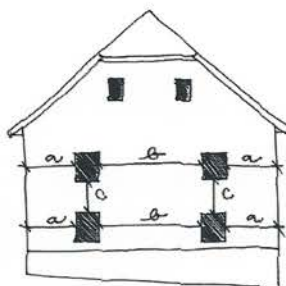
Alignement vertical et horizontal des ouvertures



Hiérarchie de dimensions des ouvertures



Les pleins dominent sur les vides



Les ouvertures se répartissent régulièrement



Création d'une fenêtre en pignon identique aux ouvertures existantes



Changement de matériau pour un nouveau vocabulaire

- **Respecter la composition de la façade existante** en recherchant les axes de composition verticaux, les axes de symétrie (axer le nouveau percement sur une porte, une fenêtre existante, ...)

- **Aligner les linteaux pour les portes et les fenêtres** (même pour des fenêtres de petites dimensions telles que WC, salle de bains, ...) et autant que possible les allèges.

- **Reprendre les proportions des ouvertures existantes** ainsi que la modénature (encadrements, partition des fenêtres, des portes, ...).

- **Utiliser les mêmes matériaux et les mêmes finitions.**

- **Utiliser un changement de matériau de façade** (par exemple bardage bois) pour insérer une nouvelle ouverture en rupture avec la composition existante.

- **En pignon, utiliser l'axe de symétrie du faîtage** pour créer de nouvelles ouvertures.



CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADES

CRÉATION DE FENÊTRES

Les nouvelles ouvertures s'inspireront des formes et proportions existantes.

Il est préférable de reprendre la modénature, les proportions et les formes des fenêtres qui existent déjà en façade que ce soit sur rue ou à l'arrière : recomposer la façade en prenant des éléments du vocabulaire existant.

Les grandes baies horizontales sont à éviter au profit de deux fenêtres accolées, ou d'une porte-fenêtre. **Le dessin de la menuiserie devra être étudié avec soin** : division en plusieurs carreaux pour trouver une expression en accord avec les menuiseries traditionnelles des fenêtres à deux vantaux et à petits carreaux.



CRÉATION DE PORTES

La création d'une ou plusieurs portes en façade ou pignon arrière est possible, cette façade ayant souvent peu d'ouvertures. Ces portes devront respecter les proportions des portes et fenêtres existantes : hauteur, largeur identique, ...

La création d'une porte supplémentaire en pignon sur rue ou en façade comportant la porte d'entrée n'est pas conseillée parce qu'elle modifie la lecture et la reconnaissance de la typologie du bâti.



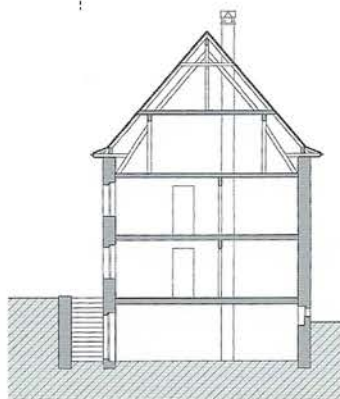
SUPPRESSION DE FENÊTRES OU DE PORTES

Dans l'idée d'une recomposition de la façade, la suppression de fenêtre est possible si l'on respecte les principes de composition simple : alignement des ouvertures, dimensionnement, hiérarchie, ...

Sinon, il est également possible de murer une fenêtre ou une porte tout en gardant son expression en façade (volet fermé) afin de ne pas déséquilibrer la composition.



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser les combles



COMMENT LES ÉCLAIRER ?

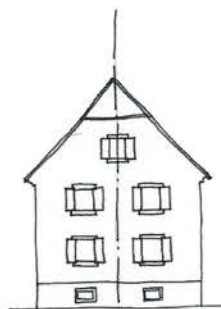
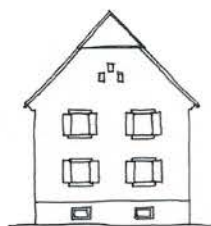
Le volume de toiture qui était traditionnellement destiné au stockage et au séchage de denrées pour les provisions hivernales peut aujourd'hui être investi comme habitation, notamment pour créer des chambres supplémentaires.

Le principe de base consiste à maintenir le plus possible l'intégrité du volume. On privilégiera d'abord la création de nouvelles fenêtres en pignon avant de modifier la toiture.

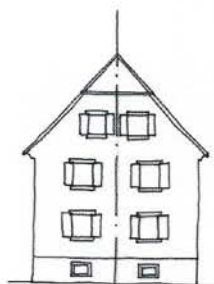


Les ouvertures en pignon

Ces ouvertures devront respecter la trame et la logique existante : axe du pignon, composition de la façade, ... Elle s'inspireront du modèle de fenêtre existant : forme, dimension, matériaux, finition, ... dans un souci d'intégration. Dans le cas contraire, les nouvelles ouvertures se démarqueront par un changement de matériau (par exemple bardage bois, ...).



Axe de composition



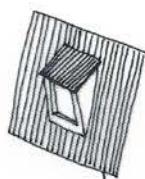
Changement de matériau



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser les combles



Chien-assis



Lucarne rampante

Les ouvertures en toiture

Dans certains cas, notamment pour le bâti de reconstruction, la toiture peut être éclairée par un dispositif de lucarne type chien assis ou de lucarne rampante.

Ces ajouts de volume sont à utiliser avec précaution : il faudra veiller à maintenir l'équilibre du volume de toiture par rapport à la façade et se préoccuper de l'impact visuel et de la vision lointaine. En effet selon l'implantation, l'impact de la toiture est plus ou moins important : maisons isolées dans la pente ou groupées dans le village, ...



Impact des toitures dans le paysage



Fenêtre de toit

Les fenêtres de toit

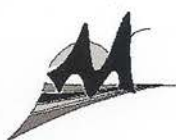
Il en va de même pour l'utilisation et le positionnement des fenêtres de toit qui devront tenir compte de cet impact visuel.

Elles devront être le moins visibles possible et peu nombreuses.

De même dimension et de petite taille elles seront disposées régulièrement et alignées sur la même horizontale.

Elles tiendront compte de la composition de la façade : alignement sur les fenêtres ou composition régulière (création éventuelle de chevêtres).

La pose sera encastrée afin de rester dans le même plan que la couverture.



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



Aujourd'hui, les exploitations n'ont pas toutes gardé leur vocation agricole d'origine, les bâtiments devenant des bâtiments à usage résidentiel. La partie habitation garde néanmoins ses fonctions premières.

Quel que soit l'usage actuel, les différentes fonctions d'origine sont toujours lisibles, du fait des volumes bien distincts de la grange et de l'habitation.

AJOUTER UN VOLUME OU UTILISER LA GRANGE

Principe de base

Conserver la lecture de la partie exploitation et habitation : la grange et la maison qui diffèrent par leur mode de construction et par les matériaux employés.

Privilégier l'utilisation des combles ou de la grange avant de vouloir ajouter un nouveau volume.

Habitation et grange distinctes

L'agrandissement de l'habitation peut se faire par adjonction d'un volume qui viendra se placer entre grange et maison. La volumétrie générale s'apparentera alors au type 2 : habitation et grange en L.

La lecture de ce volume et son expression architecturale doivent appartenir à la grange : utilisation du bois en façade, soubassement en pierre, ...

L'adjonction doit être perçue comme une annexe agricole supplémentaire et non pas comme une extension de l'habitation.

Cette adjonction peut alors être utilisée pour créer une ou deux pièces supplémentaires, agrandir une pièce existante ou servir de passage vers la grange qui pourra être occupée dans le prolongement de l'habitation existante.



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



Utiliser les ouvertures en pignon et les transformer en fenêtres



Créer des ouvertures en soubassement en s'inspirant des modèles existants

Habitation et grange accolées ou habitation et grange en L

Ces typologies permettent d'utiliser facilement le volume de la grange pour agrandir l'habitation.

Il n'y a pas de modification de la volumétrie existante, seul l'usage de la grange change.

La lecture de l'existant se maintient : la grange doit toujours se percevoir comme telle même s'il y a un "déplacement" d'usage, parce qu'il est important de conserver l'identité et la lecture de cette typologie caractéristique du patrimoine bâti de la vallée.

L'idée est de conserver l'image tout en permettant l'adaptation à un nouvel usage.

Il est important de maintenir la lecture de la façade avec porte de grange, porte et fenêtre d'écurie. Dans certains cas, selon les dimensions de cette façade on pourra ajouter une fenêtre de même proportion ou même une porte.



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange

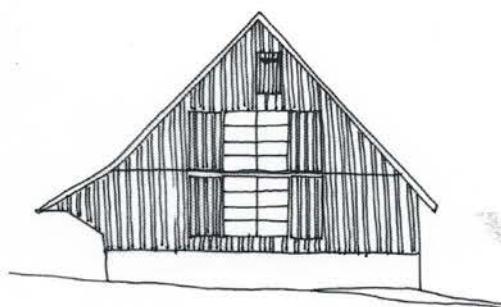
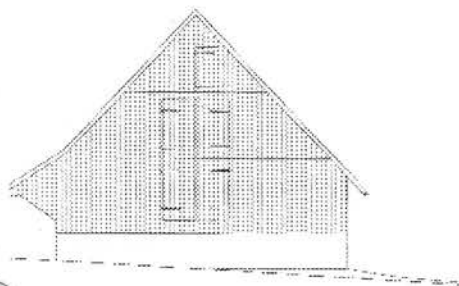
CONCLUSION

Il est important de maintenir le volume de la grange qui fait partie de la typologie de l'habitat et de l'identité du patrimoine bâti de la vallée. Pour la conserver et l'entretenir, il faut qu'elle ait un usage.

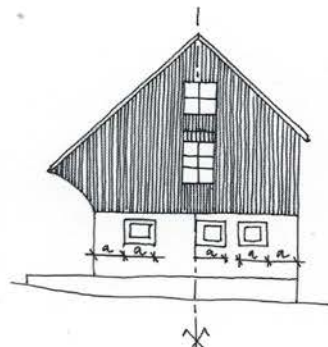
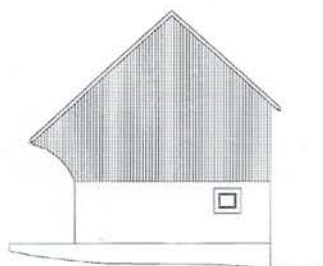
Pourquoi ne pas la transformer en atelier ou en logement à louer ?

Ces "déplacements" d'usage peuvent se faire aisément si l'on respecte les principes énoncés plus haut, à savoir, **conserver** :

- la lecture et l'image de la grange, c'est-à-dire conserver la façade avec la hiérarchie de ses ouvertures : porte de grange, porte d'écurie et fenêtre ;
- l'intégrité du volume ;
- les matériaux (bardage bois et maçonnerie de pierre, menuiseries en bois, coloration, toiture en tuiles, ...).



Fermeture de l'ouverture du fenil par un châssis menuisé, les portes en bois d'origine sont conservées et servent de volets



Création de fenêtres supplémentaires en soubassement et dans le bardage : elles s'inspirent des dimensions de portes de fenil et des fenêtres existantes et s'ordonnent selon une composition régulière

AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



Transformation de la grange
en habitation



La grange comme habitation

La grange peut être transformée en habitation en respectant les principes suivants :

- **Conserver sa volumétrie**
- **Maintenir l'intégrité des ouvertures en façade principale** : porte de grange, porte d'écurie, fenêtre, ...

La grange comme garage ou comme atelier

L'aménagement d'un garage peut se faire facilement dans la grange, **le principe étant de conserver la porte charretière dans son intégralité**. Dans le cas où il faut créer une porte (par exemple dans un pignon donnant en contre-haut sur la rue), celle-ci s'inspirera de la porte de grange traditionnelle : utilisation du bois et simplicité.



Transformation de la grange en garage



AGRANDIR L'HABITATION : utiliser la grange



Comment éclairer ?

Maintenir l'intégrité de la façade tout en utilisant la porte de grange comme volet. La porte d'entrée pourra également être vitrée en retrait avec le même principe.

Privilégier les ouvertures en pignon : la porte d'accès au fenil peut être remplacée par du vitrage en conservant la porte en bois comme volets.

La teinte des menuiseries se rapprochera de la couleur du bardage : *ici on cherche à effacer l'impact des menuiseries*, la fenêtre doit "rester noire".

Les matériaux

L'introduction de matériaux différents tels que métal ou PVC n'est pas adapté à ce type de bâti : elle nuit à l'image de la grange en la banalisant et en la dénaturant.



Transformation de la grange en habitation : emploi de matériaux traditionnels et grande qualité des abords



ANNEXES

LEXIQUE

page 105

BIBLIOGRAPHIE

page 117

CONCEPTION

page 119

PARTENAIRES ET ADRESSES UTILES

page 120



ANNEXES

Lexique

Abergement (de cheminée)

Élément périphérique assurant l'étanchéité à la jonction du corps de cheminée et de la toiture.

Alémanique

Synonyme de germanique.

Allège

Partie de mur située sous une baie depuis son appui jusqu'au plancher et limitée latéralement au droit des jambages.

Appareillage

Manière de disposer des briques ou des pierres pour réaliser un ouvrage en maçonnerie.

Appui

Partie supérieure d'une allège ou d'un garde-corps sur laquelle il est possible de s'appuyer (appui de baie).

Arable

Qui peut être labouré. Cultivable.

Aubier

Partie tendre et blanchâtre qui se forme chaque année entre le bois dur (cœur) et l'écorce d'un arbre et où circule la sève.

Autoclave

Récipient résistant à des pressions élevées. Etuve.

Auvent

Petit toit en général à un seul pan, placé au-dessus d'une ouverture.

Axes faitiers

Axe dans le sens du faite du toit.

Badigeon au lait de chaux

Couleur en détrempe à base de lait de chaux, composée de chaux, d'eau de pigments et d'un fixateur.

Baie

Ouverture dans un mur ou une toiture.

Bain de mortier

Grande quantité de mortier qui sert de scellement à un revêtement de sol, des tuiles, ...

Bardage

Revêtement de façade venant en applique sur une paroi en maçonnerie ou en béton, ou constituant lui-même la paroi dans le cas d'un bâtiment à ossature métallique ou ossature bois.

Bardeaux

Plaques de matériaux divers (bois, asphalte, ...) en forme d'écailles, utilisées comme matériau de couverture ou de bardage.

Bâti

1. - Bâtiments au sens générique.
2. - Ensemble de montants et de traverses formant un cadre ou un support.



ANNEXES

Lexique

Battant

Caractérise ou définit un vantail, un volet pouvant tourner sur un axe vertical.

Bois parfait

Partie centrale et principale d'une bille de bois : formée de cellules mortes, elle fournit la matière utilisable.

Brisure

Changement de direction de l'axe d'un élément.

Brossé

Cf. enduit.

Cadastre

Document administratif constituant l'inventaire de toutes les propriétés foncières d'une commune : numérotation, représentation et affectation des parcelles, description des biens immobiliers.

Calcin

Croûte dure qui se forme à la surface des pierres soumises aux intempéries.

Calcination

Transformation en chaux du calcaire porté à haute température.

Calepinage

Conception du découpage d'un ouvrage en éléments simples et répétitifs (revêtements, dalles, carrelage, ...).

Chaînage d'angle

Renfort continu en pierre, en brique ou en béton obtenu par harpage afin de rendre plus rigide une construction en maçonnerie.

Châssis

Cadre en bois ou en métal constituant l'ossature d'un vantail, par extension, synonyme de fenêtre.

Chaux aérienne

Chaux éteinte résultant de la carbonatation de calcaires purs ou de calcaires magnésiens, faisant prise dans l'air par combinaison avec le gaz carbonique pour redonner du carbonate de calcium.

Chaux hydraulique naturelle

Chaux hydraulique obtenue par calcination de calcaires plus ou moins argileux (15 à 20 % d'argile) ; utilisée principalement comme liant dans la fabrication de mortiers pour enduits ou pour la maçonnerie.

Chéneau

Élément en U servant à recueillir les eaux de pluie à la base des toitures et à les diriger vers les tuyaux de descente, synonyme de gouttière.

Chevêtre

Petite poutre horizontale bordant une ouverture dans un chevronnage de toiture ou de plancher et servant de report de charge.

Cheville

Petite tige de bois dur utilisée pour bloquer un tenon dans une mortaise.



ANNEXES

Lexique

Chevron

Pièce de bois utilisée en toiture. Il repose sur les pannes et supporte les liteaux ou voliges (le voligeage).

Chien-assis

Petite lucarne dont le toit a une pente opposée à la toiture. Synonyme de lucarne retroussée. Parfois employé comme synonyme de lucarne au sens général.

Clenche

Partie mobile d'un loquet simple droit. Utilisé improprement comme synonyme de béquille de porte.

Composition

Manière de former un tout en assemblant plusieurs éléments.

Condensation

Pour un fluide : passage de l'état de vapeur à celui de liquide.

Contreventement

Ensemble des dispositions permettant à une structure de résister aux effets horizontaux, de s'opposer aux déformations latérales provoquées par ces efforts.

Corniche

Moulure en saillie bien marquée, s'élargissant du bas vers le haut.

Corps d'enduit

Couche principale de l'enduit.

Couche de finition (ou de parement)

Dernière couche d'un revêtement (par exemple enduit), lui donnant son aspect définitif.

Couronnement

Arase ou élément recouvrant un ouvrage.

Couvre-joint

Profilé servant à recouvrir un joint de construction pour donner un aspect fini : généralement constitué d'une bande et d'un système d'ancrage s'insérant dans le joint. Baguette, latte, placée au droit d'un joint.

Coyau

Pièce de bois en sifflet appuyée sur un chevron pour réduire la pente d'un comble dans sa partie basse.

Croisée

Ensemble formé par les vantaux d'une fenêtre et le bâti dormant. Synonyme de fenêtre.

Croupe

Extrémité de comble pentue au droit d'un pignon.

Demi-croupe

Croupe partielle dont l'égout est plus haut que ceux des longs-pans.

Descente d'eau pluviale

Canalisation verticale dans laquelle s'écoule les eaux pluviales.

Egout de toiture

Limite inférieure d'un versant de toiture (d'où s'égouttent les eaux de pluie).



ANNEXES

Lexique

Encadrement

Ensemble constitué par les tableaux et la voussure d'une baie.

Enduit

Matériau fluide ou pâteux de nature très variée selon l'utilisation (maçonnerie, étanchéité, chaussée, ...) que l'on étale, répand ou projette sur un support.

Enduit de parement

Enduit à caractère décoratif recouvrant les façades, par extension, dernière couche d'enduit (couche de finition), insuffisant pour assurer à lui seul l'étanchéité.

Enduit de parement minéral

Enduit de parement à base de liant silicaté.

Enduit feutré

Enduit de parement hydraulique surfacé avec une taloche recouverte de feutre : appelé également taloché-feutré.

Enduit gratté

Enduit de parement hydraulique taloché puis passé au grattoir en fin de prise.

Enduit taloché

Enduit de parement étalé et surfacé avec une taloche.

Enduit ribbé

Enduit de parement sur lequel on passe une taloche souple selon des lignes parallèles ou avec un mouvement circulaire en cherchant à faire rouler les gros grains contenus dans l'enduit pour donner un aspect strié.

Finition peu adaptée au bâti ancien.

Engobé

De engobe : produit coloré à base d'argile dont on recouvre la tuile avant sa cuisson afin de lui donner un aspect décoratif.

Epaufures

Eclats accidentels d'une arête d'un parement en pierre.

Essence

Dénomination d'une famille d'arbres présentant une composition chimique et une structure semblable ; correspond à la notion d'espèces dans la classification systématique des végétaux utilisée en botanique.

Étanchéité

Aptitude d'une paroi, d'une enveloppe à ne pas laisser passer l'eau, l'air, les poussières, ... Ouvrage, ensemble des dispositions assurant cette fonction.

Façade long pan

Façade ou pan de toiture le plus long d'un bâtiment.

Facture

Manière dont est réalisé un objet, la mise en œuvre des moyens matériels et techniques.

Faîtage

Au sommet d'une toiture, intersection horizontale de deux versants dont les pentes sont opposées.



ANNEXES

Lexique

Faîte

Synonyme de faitage.

Fenil

Grenier où l'on conserve le foin.

Ferme

Assemblage d'éléments triangulés supportant les pannes, les chevrons et la couverture.

Ferrure

Pièce métallique de forme variée utilisée pour l'assemblage d'éléments de menuiserie.

Feuillure

Entaille à angle rentrant servant à recevoir ou à fixer le bord d'une pièce.

Feuillu

Ensemble des arbres à feuilles plates et à nervation ramifiée ; par extension ce mot désigne le bois produit par ce groupe d'arbres.

Fine

Poudre minérale fine et inerte de dimension inférieure à 0,08 mm.

Fissure

Discontinuité à la surface ou dans la masse d'un matériau, due à une rupture par traction ou cisaillement.

Fongicide

Qualifie ou désigne une substance appliquée pour empêcher le développement des champignons, moisissures et mousses.

Gabarit

Outil ou forme servant de guide pour la reproduction ou le contrôle du profil d'une pièce (bois, métal), d'une moulure, etc.

Gâche

Pièce métallique fixée sur le dormant, bloquant le pêne d'une serrure.

Gobetis

Mince couche d'accrochage d'enduit projeté à la truelle, riche en liant.

Gommage doux à la fine de pierre

Technique de nettoyage des façades en pierre sous caisson mobile par projection de poudre à base de fines de pierre (Granulats de dimension inférieure à 0,08 mm).

Gouttereau

Qualifie ou désigne le mur situé sous l'égout d'un pan de toiture. Synonyme : long pan pour un bâtiment ayant une toiture à deux pans.

Goutte d'eau

Synonyme de larmier.

Gouttière

Rigole de collecte des eaux située au niveau de l'égout d'une toiture, constituée d'un simple profilé métallique.



ANNEXES

Lexique

Granulat

Ensemble de grains d'origine minérale de dimensions comprises entre 0,08 et 80 mm. Les granulats sont utilisés pour la confection des mortiers, des bétons, des couches de chaussée et de voies ferrées.

Gratté

Cf. enduit gratté.

Harpage

Manière de disposer un ensemble de pierres ou de blocs en alternance dans un ouvrage en maçonnerie, en particulier dans un angle, une extrémité ou une jonction de mur.

Hiérarchie

Organisation d'un ensemble en une série où chaque terme est supérieur au terme suivant.

Hourdage

Assemblage avec du mortier.

Hydrofuge

Qualifie ou désigne un produit imperméabilisant la pierre.

Inertie thermique

Capacité d'un matériau à accumuler puis restituer de l'énergie thermique plus ou moins rapidement.

Isolation

Suppression ou réduction de la propagation d'un phénomène physique (phonique, thermique, électrique).

Jalousie

Dispositif de fermeture à lamelles verticales ou horizontales.

Jambage

Partie latérale d'une baie formant poteau et reprenant l'appui du linteau.

Joints

Espace entre deux pierres ou blocs manufacturés remplis de mortier et destinés à assurer le hourdage des blocs.

Joints beurrés

Joints au même nu que la maçonnerie.

Lait de chaux

Chaux en suspension dans l'eau, utilisée comme badigeon (peinture à la chaux).

Larmier

Moulure ou corniche horizontale en saillie par rapport à un mur pour interrompre le ruissellement de l'eau au contact de la façade. Désigne également la rainure en quart de rond placée sous un appui de baie, un balcon ou une corniche pour la même fonction (goutte d'eau).

Lasure

Produit apportant par imprégnation une protection et une teinte au bois.

Lattage, Lattis

Ensemble de lattes supportant les tuiles ou les ardoises.



ANNEXES

Lexique

Liant

Matériau ayant la propriété de se solidifier puis de durcir en acquérant des caractéristiques mécaniques (résistance en compression, en traction, adhérence).

Liant hydraulique

Liant minéral possédant des propriétés hydrauliques (prise et durcissement irréversibles en présence d'eau).

Linteau

Poutre située au-dessus d'une baie et destinée au transfert des charges vers les jambages.

Lissage

Finition d'un parement pour obtenir une surface lisse (talochage).

Liteau

Bois scié et déligné, de section rectangulaire, de dimensions comprises entre 18x35 mm et 30x40 mm. Pièce à la base du lattis sous une couverture en tuiles ou en ardoises.

Long pan

Façade ou versant de toiture le plus long d'un bâtiment.

Loquet

Fermeture simple d'un vantail par une pièce mobile (en rotation ou en translation) actionnée directement par une poignée et s'engageant dans une gâche.

Lucarne

Ouverture en saillie sur une toiture inclinée équipée d'un châssis disposé verticalement.

Maison-bloc

Maison regroupant habitation et exploitation sous un même toit (par opposition à maison-cour).

Marcairie

Ensemble de bâtiments agricoles de petite taille regroupant une partie habitation avec cuisine pour la fabrication et cave pour la conservation du fromage et une grange, situées en altitude et utilisées l'été (pâturages d'estive) par une ou deux personnes (le marcaire et son commis ou son fils).

Marquise

Auvent translucide protégeant une entrée ou un perron.

Modèle de la reconstruction

Modèle de maison mis au point suite aux destructions de la guerre de 14-18 et reproduit systématiquement à plusieurs exemplaires.

Modénature (de façade)

Éléments de composition de la façade pouvant appartenir à la fois au décor, à la structure ou à l'usage tels que soubassement, corniche, pierre d'angle, encadrements, volets, ...

Moellon

Bloc de pierre équarri ou taillé utilisé pour la construction des murs. Sa masse est telle qu'il peut être manipulé à la main.



ANNEXES

Lexique

Moisage

Technique d'assemblage ou de confortement consistant à prendre une pièce de charpente entre deux pièces jumelées.

Monolithique

Élément réalisé d'un seul bloc de pierre.

Mortaise

Evidement destiné à recevoir le tenon dans un assemblage à tenon et mortaise (charpente).

Mortier

Mélange réalisé avec un granulat fin (souvent du sable), un ou deux liants hydrauliques et de l'eau.

Mortier bâtard

Mortier réalisé avec deux liants (chaux et ciment à part égales par exemple), utilisé en particulier pour les enduits.

Mortier de chaux

Mortier ou le liant hydraulique est de la chaux (aérienne ou hydraulique).

Mortier prêt à l'emploi

Mortier fabriqué en usine, prêt à être mis en œuvre sur le chantier.

Mur porteur

Mur ayant un rôle mécanique.

Nu extérieur

Face supérieure d'un mur, mise à niveau.

Ouvrant à la française

Partie mobile d'une croisée s'ouvrant verticalement en deux vantaux identiques.

Ouvrier-paysan

Paysan sans terre qui louait ses services aux gros exploitants.

Oxyde

Corps composé obtenu par combinaison d'un corps simple avec de l'oxygène : oxyde de fer, oxyde de cuivre, ... Utilisé comme pigments pour colorer un badigeon ou un enduit de façade à la chaux.

Panne

Poutre de charpente placée horizontalement et supportant les chevrons.

Parcellaire

Qualifie un plan ou un document sur lequel figurent les limites de parcelle d'un site.

Parcelle

Unité de propriété foncière répertoriée par le cadastre.

Parement

Face apparente d'un élément. Enduit de parement : dernière couche d'enduit.

Parpaing

Bloc manufacturé en béton de gravillon. Synonyme : aggloméré, bloc de béton.



ANNEXES

Lexique

Patrimoine

Ce qui est considéré comme un bien propre, comme une propriété transmise par les ancêtres.

Patrimonial(e)

Qui constitue un patrimoine, qui fait partie d'un patrimoine.

Peinture à la chaux

Cf. badigeon à la chaux.

Peinture minérale

Peinture dont le liant est à base de silicates (liant minéral).

Peinture organique

Peinture dont le liant est à base de résines de synthèse.

Peinture silicatée

Cf. peinture minérale.

Pérennité

Aptitude d'un matériau à garder ses propriétés, d'un ouvrage à conserver ses fonctions : durabilité.

Persienne

Fermeture de croisée ou de porte constituée d'un châssis et de lamelles orientées pour éviter la pénétration directe de l'air et de la lumière.

Petit-bois

Montant ou traverse divisant le vitrage d'une menuiserie bois.

Pied-droit ou piédroit

Mur formant la partie latérale d'une baie.

Pierre de boutisse

Pierre montée de telle sorte que la plus petite face soit apparente et faisant toute l'épaisseur du mur.

Pierre de taille

La taille est le façonnage final d'une pierre. Aspect d'une pierre selon la manière dont elle a été taillée (taille adoucie, bossagée, bouchardée, ...)

Pigments naturels

Poudre colorante et opacifiante obtenue à partir de fines de pierre.

Pignon

Mur perpendiculaire au faîtage d'un bâtiment à toiture à deux pans. Par extension, mur perpendiculaire à la façade principale.

Piochement

Abattage d'un enduit ou d'une maçonnerie sur une épaisseur réduite.

Placage

Revêtement à l'aide de plaques, dalles ou panneaux.

Plain-pied

Qualifie un rez-de-chaussée séparé au plus d'une marche avec le niveau de sol extérieur.

Planche de rive

Planche de protection des chevrons placée en rive de toiture.

ANNEXES

Lexique

Porte charretière

Porte permettant le passage des voitures à foin.

Porte piétonne

Porte permettant le passage des hommes ou des animaux.

Poutre

Élément porteur horizontal et linéaire faisant partie de l'ossature d'un plancher de bâtiment. Une poutre reçoit des actions mécaniques et les transmet sur des appuis.

PVC

Polychlorure de vinyle.

Queue d'aronde

Tenon, entaille ou agrafe en forme de trapèze.

Reconstruction

Qualifie un bâti reconstruit après la guerre de 14-18.

Rejingot ou regingot

Surélévation du côté intérieur d'un appui de baie destinée à recevoir la traverse basse du dormant d'une croisée.

Rejointoiement

Finition ou regarnissage des joints d'une maçonnerie.

Rejointoyer

Effectuer un rejointoiement.

Résineux

Qualifie ou désigne l'ensemble des arbres de l'ordre des conifères en raison de la présence de cellules et de canaux résinifères ; par extension ce mot désigne le bois produit par ce groupe d'arbres.

Ribbé

Qualifie un enduit ou une finition. Cf. enduit ribbé.

Rive

Partie latérale d'un ouvrage.

Sablage

Décapage à l'aide d'un jet de sable projeté à sec.

Sablière

Pièce horizontale dans un pan de bois.

Salpêtre

Efflorescence blanche (cristaux de nitrate de potassium) due à la présence de bactéries nitrifiantes associée à de l'humidité ou à des remontées capillaires. Se forme souvent au pied des maçonneries humides et mal ventilées.

Seuil

Partie du sol située au passage d'une porte.

Silicate

Minéral, sel de silicium.

Silicaté

Qui contient des silicates.

Silicone

Polymère à base de silicium utilisé pour ses propriétés hydrofuges et élastiques comme mastic élastomère ou comme hydrofuge de surface.



ANNEXES

Lexique

Soubassement

Partie basse et partiellement enterrée d'un mur, souvent plus épaisse et séparée de la partie supérieure par une barrière étanche.

Soupente

Petit local, réduit en partie haute d'une pièce recoupée par un plancher.

Taloché

Caractérise un aspect résultant d'un surfaçage avec une taloche.

Tasseau

Petite pièce de bois de section carrée servant de support ou de cale.

Tasseau couvre-joint

Petite pièce de bois de section trapézoïdale servant de couvre-joint.

Tenon

Partie d'une pièce de bois à assembler, taillée en saillie, de manière à s'ajuster avec la pièce correspondante. Son épaisseur peut être égale à celle de la pièce (assemblage à queue droite) ou plus faible (assemblage à queue d'aronde ou à mortaise).

Tout-venant

Granulats bruts, ni triés, ni traités.

Typologie

Qualifie un type, en l'occurrence un type de bâti reconnaissable par des qualités ou un système d'organisation semblable.

Vantail

Chacun des panneaux constituant une porte, un volet, une fenêtre, ...

Ventilation

Ensemble des dispositions et équipements en vue de l'aération d'un local. Présence d'une circulation, d'un renouvellement d'air. Trou, tuyau ou équipement permettant cette circulation d'air, ou assurant une prise d'air.

Ventilation statique ou naturelle

Ventilation permanente d'un logement, d'un local, assurée par une dépression obtenue naturellement en plaçant des prises d'air frais en partie basse et des points d'évacuation en partie haute.

Village gravitaire

Synonyme : village-tas. Village dont l'organisation des rues et des maisons se fait plutôt de manière concentrique et regroupée (villages fortifiés), par opposition au village-rue.

Village linéaire

Synonyme : village-rue. Village dont l'organisation se base sur une rue principale le long de laquelle s'alignent les maisons, par opposition au village gravitaire.

Volet à persiennes

Cf. persienne.

Volet battant

Volet monté sur gonds et se rabattant contre la façade lorsqu'il est ouvert.



ANNEXES

Lexique

Volet en bois plein

Volet constitué d'un ou de plusieurs panneaux en bois massif.

Volige

Bois scié et déigné de même section qu'un feuillet, débité dans des résineux ou des feuillus tels que peuplier, tilleul, aulne ou bouleau, utilisé en particulier comme support de couverture. Plaque mince utilisée comme support des couvertures en ardoise, bardeaux, tuiles, ... Les voliges sont fixées horizontalement sur les chevrons, bord à bord ou légèrement espacées.

Voligeage

Panneau ou platelage formé par un ensemble de voliges juxtaposées.

Références :

- ROY J.P. et BLIN-LACROIX J.L. (1998), Le dictionnaire professionnel du BTP, Paris, Eyrolles.
- REY-DEBOVE J. et REY A. (sous la direction de) (2000), Le nouveau Petit Robert Dictionnaire de la langue française, Paris.



ANNEXES

Bibliographie

Ouvrages :

1. - BOYE P. (1903), Les hautes chaumes des Vosges. Berger-Levrault, Paris-Nancy.
2. - DENIS M.-N. (2003), Maisons et frontières culturelles. Laboratoires Cultures et sociétés en Europe, Strasbourg.
3. - DENIS M.-N. et GROSHENS M.-C. (1978), L'architecture rurale française - L'Alsace. Berger-Levrault, Paris.
4. - FISCHER T. et FUCHS C. (1997), Les maisons d'Alsace. Edition Eyrolles (House book). - (s.l.).
5. - JACQUAT G. et LESER G. (1986), La Vallée de Munster 1880-1994 - La photo au service de l'histoire. Volume 1.
6. - JACQUAT G. et LESER G. (1987), La Vallée de Munster, histoire et folklore - La photo au service de l'histoire. Volume 2.
7. - LACOUMETTE G., LESER G., et SCHNEIDER M. (1991), Marcaires d'hier, fermiers d'aujourd'hui. Edition du Rhin, Mulhouse.
8. - LESER G., La vallée de Munster dessinée par Jean-Nicolas Karth. Jérôme Do Bentzinger Éditeur.
9. - SCHERLEN A. (1933), Muhlbach : onze siècles d'histoire dans le Val de Munster. Alsatia, Colmar. Traduction par L. et F. MARTIN, 1996.
10. - SCHNEIDER M. (sous la direction de) (1987), Les marcaires - D'Malker. Oberlin, Strasbourg.

Articles et études :

11. - ADAUHR - BDA (Septembre 1997), OPAH - Étude de faisabilité - CCVM
12. - DAT Conseils (Juillet 1993), Plan de protection et de mise en valeur des Hautes-Vosges : études des paysages du massif Schlucht-Hohrod - Tome 2 : proposition pour la gestion patrimoniale des paysages. Ministère de l'Environnement / Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
13. - JOHNER M. (1936), La maison de la vallée de Munster. In Annuaire de la Société d'histoire du Val et de la Ville de Munster, p43 à 50. Traduction par PÉTRY (s.d.)



ANNEXES

Bibliographie

14. - LESER G. (Août 1990), Pour la promotion du patrimoine historique et culturel de la vallée de Munster. Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du canton de Munster.

15. - KEMPF M. et MYOTTE F. (2000), Guide conseil architectural sur le bâti rural isolé de montagne. Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg.

16. - KEMPF M. et MYOTTE F. (1997), Guide conseil architectural pour l'entretien et la transformation de l'habitat rural dans les communes du District de la vallée de Saint-Amarin. District de la vallée de Saint-Amarin.

17. - (s.a.) (s.d.), Repérage des granges d'altitude et des marcairies : cartographie, état des lieux, classification et relevés photographiques.

18. - MAUJEAN F. (Juin 1997), Plan de Paysage de la vallée de Munster. Synthèse Intercommunale. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et Communauté de Communes de la Vallée de Munster.



ANNEXES

Conception

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes de la Vallée de Munster (CCVM).

FINANCEMENT

Ce travail a bénéficié du soutien financier de l'Europe (Objectif 2), la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin.

SUIVI TECHNIQUE ET VALIDATION

Groupe de travail "guide-conseils architectural" sous la responsabilité de Jean-Marc MAECHLER, conseiller communautaire CCVM, Martine WYWIAL, agent de développement local CCVM, Nelly PRATZ et Amandine CARCELLÉ, chargées de communication CCVM, Mathilde KEMPF, architecte Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Remerciements à Valérie ECK, conseillère communautaire CCVM qui a impulsé le démarrage de l'opération.

RÉALISATION

Conception et réalisation : Françoise HAMPÉ, architecte.
Concept graphique : Catherine ARLET, graphiste.

IMPRESSION

Imprimerie LEFRANC, Munster.

ÉDITION : 2004



ANNEXES

Partenaires et adresses utiles

Communauté de Communes de la Vallée de Munster (CCVM) :

2, rue Jean Bresch 68140 MUNSTER
tél. : 03 89 77 50 32 fax : 03 89 77 07 98
e-mail : ccvm@cc-vallee-munster.fr
site : www.cc-vallee-munster.fr

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (Parc) :

1, cour de l'Abbaye 68140 MUNSTER
tél. : 03 89 77 90 20 fax : 03 89 77 90 30
e-mail : secretariat@parc-ballons-vosges.fr
site : www.parc-ballons-vosges.fr

Service Départemental de l'Architecture et de l'Urbanisme (SDA - Monuments Historiques / Architectes des Bâtiments de France)

17, place de la Cathédrale 68000 COLMAR
tél. : 03 89 20 26 00 fax : 03 89 41 21 03
e-mail : sdap68@culture.gouv.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Haut-Rhin (CAUE) :

31, avenue Georges Clémenceau
68000 COLMAR
tél. : 03 89 23 33 01 fax : 03 89 23 04 53
e-mail : info@caue68.com
site : www.caue68.com

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace :

5, rue Hannong 67000 STRASBOURG
tél. : 03 88 22 55 85 fax : 03 88 22 39 26
e-mail : croa.alsace@wanadoo.fr

Chambre de Métiers d'Alsace (Section de Colmar) :

13, avenue de la République 68000 COLMAR
tél. : 03 89 20 84 50 fax : 03 89 24 40 42
e-mail : cma.colmar@cm-alsace.fr
site : www.cm.alsace.fr

Direction Départementale de l'Équipement Division Colmar 3 :

2, rue Schwoerer - Z.I. Nord
68025 COLMAR CEDEX
tél. : 03 89 20 34 80 fax : 03 89 20 34 22
e-mail : subdi-colmar3.dde-68@equipement.gouv.fr



